



Dossier p. 16

Embarquez pour l'été !

// **Et les aidants**
là-dedans ?
p. 4

// **Protéger son**
logement en adoptant
les bons réflexes p. 21

// **Bilan mi-mandat**
3 ans d'actions (2/3)
Pages centrales



dossier
// Embarquez
pour l'été !



4 > 9

actuelle

- 4 // Et les aidants là-dedans ?
- 5 // TDAH, une journée pour sensibiliser
- 6 // Une nouvelle résidence en phase avec les enjeux sociétaux
- 7 // Bienvenue aux nouveaux habitants !
- 8 // Clean ton quartier a mobilisé quatre cents personnes
- 9 // Pour une pause méridienne ressourçante

citoyenne
10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 28 juin



24

active

- 24 // Un salon du livre pour toutes les sensibilités
- 25 // L'Aclass : jeux de cartes et convivialité

28 // expression politique



12

portrait

// Ali Djilali , comédien

13 // en mouvement



21

plus loin

Élisabeth Jouvin : protéger son logement en adoptant les bons réflexes



22

culturelle

- 22 // Saint-Martin-d'Hères en scène lance sa saison
- 23 // Les "Classes qui dansent"

en vues

26 // Parc en fête !
Sous l'égide des pirates



Lundi 3 juillet, rassemblement républicain devant la Maison communale.

“
Jamais la violence
ne peut être
une solution
à l'amélioration
de la situation.”
”

Autour du 1^{er} juillet, la France a été traversée par des tensions et des violences urbaines. Saint-Martin-d'Hères a-t-elle été touchée ?

David Queiros : En premier lieu, il faut regarder les faits qui ont donné lieu au déchaînement de cette violence : la mort d'un jeune homme de 17 ans lors d'une intervention policière « manifestement non conforme », pour reprendre les mots de la Première ministre. Les images



Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur Ville de Saint-Martin-d'Hères





Plus que jamais, la cohésion sociale et la justice !

que nous connaissons tous ont choqué beaucoup d'entre nous. Pour une partie marginale de la jeunesse, l'émotion s'est transformée en violence. Or, jamais la violence ne peut être une solution à l'amélioration de la situation.

Sur Saint-Martin-d'Hères, les conséquences sont relativement limitées. Si toute destruction est une destruction de trop, nous ne déplorerons qu'une quinzaine de poubelles brûlées, deux véhicules impactés et une effraction sur un bar-tabac, lui-même situé à proximité immédiate d'un secteur très affecté par les événements sur Grenoble. En réponse à ces faits, dix personnes ont été interpellées par la police nationale.

Quelle organisation avez-vous mis en place pour faire face à ces événements ?

David Queiros : Après une nuit de crise en Île-de-France et dans certaines agglomérations de province mercredi soir, dès le jeudi 29 juin au matin, j'ai activé la cellule de veille. Le jeudi soir, j'étais moi-même sur le terrain, avec des élus et des agents de la ville, en contact permanent avec la préfecture et les centres de

commandement de la police et des pompiers, que je remercie pour leur réactivité dans ces moments où les sollicitations étaient si nombreuses.

Vendredi matin, j'ai bien évidemment transformé la cellule de veille en cellule de crise. Vendredi soir et samedi soir, nous étions plus d'une vingtaine d'élus, d'agents de la prévention et du secteur jeunesse, de la police municipale ou encore des services techniques à accentuer les actions de médiation et de vigilance sur toute la commune. De même, alors que des rumeurs circulaient autour de la zone commerciale sur l'avenue Gabriel Péri, nous avons samedi après-midi pu mobiliser immédiatement sept agents de la police municipale afin de rassurer les commerçants et leurs clients jusqu'à la fermeture, à 20 h. Cette mobilisation globale des services publics de proximité a semble-t-il su porter ses fruits.

Lundi 3 juillet, après l'agression contre la famille d'un maire d'Île-de-France à son domicile, et en réponse à l'appel de l'Association des maires de France, nous étions une centaine devant la Maison communale afin d'exprimer notre atta-

chement à la cohésion sociale, à la justice, au service public et au rôle des élus de proximité.

Dans ce contexte, comment abordez-vous la période estivale ?

David Queiros : Notre action municipale vise à permettre à chacune et chacun, quel que soit son âge, de profiter du droit aux vacances. L'Été en place est une réponse globale sur toute la commune afin que les familles, la jeunesse ou les personnes isolées puissent profiter des temps de rencontre et de détente, des animations ou des sorties proposés par les maisons de quartier, le service jeunesse ou les accueils de loisirs. Le magazine municipal décrit dans le détail toutes les activités qui sont au programme cet été.

Après cette année dure, avec une inflation qui a fragilisé les familles et les collectivités, une bataille des retraites toujours d'actualité et les événements de ces dernières semaines, pouvoir prendre son temps, cultiver ses goûts, retrouver des amis sont très importants. Ce droit aux vacances, ne l'oublions pas, est un acquis social.

"Et les aidants là-dedans ?"



MICHELLE
VEYRET

1^{re} adjointe
en charge des solidarités



Accompagner un proche, un conjoint ou un voisin est un engagement fort, bienveillant, qui peut vite s'avérer épuisant et accaparant. Un projet artistique, "Et les aidants là-dedans ?" se dessine, qui mettra en lumière le vécu de ces femmes et de ces hommes dévoués.

« **A**ider un proche, au début on croit que c'est facile... et après on se rend compte que non ! On s'aperçoit qu'on a besoin de moments de répit qu'on peine à trouver, mais qui sont pourtant essentiels pour recharger les batteries. » En quelques mots, Joëlle a verbalisé ce que tout aidant peut ressentir à un moment donné. Dire, libérer la parole, est bien l'un des objectifs du projet "Et les aidants là-dedans ?" à l'œuvre au sein du Service de développement de la vie sociale et de la maison de quartier Louis Aragon. À l'origine de cette initiative, « une discussion informelle entre Joëlle et des membres de la compagnie Les coulisses à ressorts », racontent Stéphanie Berthet et Yoann Bonnier, comédiens et clowns professionnels. Cette approche artistique et clownesque d'un sujet grave a débuté en mai par une réunion d'information. Les rendez-vous suivants sont entrés dans le vif du sujet avec

les aidants volontaires pour vivre et partager cette aventure humaine, à la mesure de chacun, selon ses envies et ses possibilités. « Au départ, j'étais là pour le spectacle », confie Joëlle, « mais c'est une histoire de vie que nous écrivons. On rit, on pleure, la gorge se serre... ». Stéphanie Berthet confirme : « Avec Yoan, nous ne nous attendions pas à ce que ce soit aussi puissant, aussi surprenant. Comme la fois où nous devons aborder la mort et que nous avons parlé de la vie. » Ou encore ce moment où les pleurs se sont invités alors que le rire était attendu.

Des cercles de parole à la création collective

C'est ainsi, au cœur des cercles de parole, que les récits émergent – certains participants exprimant parfois ce qu'ils ont pris l'habitude de taire depuis de longues années –, que la création collective se dessine pas à pas. En décembre, Les coulisses à ressorts seront en résidence pour mettre en scène et fina-

liser le spectacle qui sera joué en janvier 2024 à l'Espace culturel René Proby. On sait déjà que les aidants qui le souhaiteront seront lecteurs, tandis que les clowns joueront « en détournant les situations du réel afin de les témoigner au monde sous un format artistique décalé et empreint d'humour ». Pour rendre visibles ces femmes et ces hommes qui s'engagent pour leurs proches. Pour leur donner un peu de cette reconnaissance à laquelle ils ont droit. // NP

Aide aux aidants

>> **Entretiens individuels** écoute, conseils, accompagnement : contacter la psychologue du SDVS au 04 56 58 91 36.

>> **Le rendez-vous des aidants** : le 3^e jeudi de chaque mois. Programme dans les accueils municipaux. Plus d'infos : SDVS - 04 56 58 91 40

>> **Un air de famille** : rencontre trimestrielle pour partager une journée avec son proche. Contacts : 04 56 58 91 36 (psychologue) ou 04 56 58 91 40 (SDVS)

« On estime qu'entre 8 à 11 millions de personnes* accompagnent au quotidien un proche. Selon la Drees**, en 2030, un Français sur quatre sera concerné.

À Saint-Martin-d'Hères, dans une approche globale, le CCAS et son service de développement de la vie sociale déploient depuis de longues années des actions régulières, animées par des équipes formées. Elles sont destinées à permettre aux aidants de souffler et de sortir de l'isolement : entretiens individuels ; rendez-vous collectifs mensuels ; accompagnement vers les dispositifs et les ressources existants ; accueil de jour, de nuit, hébergement temporaire, afin de permettre aux Martinérois accompagnant un proche de prendre un peu de recul, du temps pour eux. Chacun d'entre nous peut devenir l'aidant d'un proche ou d'un conjoint à un moment de sa vie. Autant dire qu'agir dans ce domaine est un véritable enjeu sociétal. L'État, et les pouvoirs publics dans leur ensemble, doivent prendre conscience de l'ampleur de la situation qui, avec le vieillissement de la population, ne peut que s'amplifier. Il est nécessaire de mettre en œuvre une véritable politique de santé publique en la matière pour déployer davantage de dispositifs de soutien et de structures adaptées à la diversité des situations. » // Propos recueillis par NP

*Enquête Handicap-santé, 2008 Baromètre 2017, Fondation April et BVA

**Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

TDAH, une journée pour sensibiliser

Lundi 12 juin, à l'occasion de la 2^e Journée nationale de sensibilisation au Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le pôle inclusion handicap et les accueils périscolaires ont viré à l'orange ! Objectif ? Aller à la rencontre des enfants et des parents pour échanger et mieux faire comprendre ce que cache ce sigle.



À l'école Paul Vaillant-Couturier, dans la cour décorée à la couleur de la journée nationale, la partie de TDAH escape game est lancée !

**EN FRANCE,
5 À 10 %
DES ENFANTS**

**seraient concernés
par un TDAH***

*sciencedirect.com

aller à son terme, nécessite réflexion collective, écoute mutuelle, concentration et cohésion. À travers les énigmes

posées, il fait découvrir aux joueurs le monde d'une personne atteinte d'un TDAH. Captivant, ce jeu entièrement conçu par le pôle inclusion handicap et le périscolaire Paul Vaillant-Couturier, et réalisé par les menuisiers municipaux, pose aussi un regard bienveillant et positif sur les enfants sujets au TDAH, et leurs "supers pouvoirs" ! // NP

>> **Contact : Pôle inclusion handicap**
04 76 60 74 97 - 06 09 36 96 50

>> **Mail : inclusion.handicap@saintmartindheres.fr**

Emplois d'été 36 jeunes Martinérois sur le pont

Si certains des jeunes employés ont pris leur poste en juin dès l'ouverture de la piscine, celles et ceux travaillant au Murier et dans la restauration des accueils de loisirs ont pris leurs fonctions début juillet.



Le maire, David Queiros, et la 1^{re} adjointe, Michelle Veyret, ont reçu les jeunes dans la salle du Conseil municipal.

Cet été, ce sont trente-six jeunes Martinérois, de plus de 18 ans qui viendront renforcer les équipes permanentes de la piscine municipale pour l'entretien quotidien des plages et la tenue

des vestiaires. Tandis que d'autres prendront leurs fonctions au centre de loisirs du Murier et dans les différents restaurants scolaires des écoles Henri Barbusse et Joliot-Curie, fonctionnant cet

été en accueils de loisirs. Comme les années précédentes, deux mini-formations d'une heure chacune ont été dispensées aux jeunes les 21 et 28 juin afin de leur expliquer le fonctionnement et les règles à utiliser sur les sites où ils travailleront. Avec, notamment, un point sur les règles d'hygiène spécifiques pour ceux qui seront affectés à la restauration. Tous ces dispositifs sont mis en œuvre en amont par les responsables des services, afin d'accompagner ces agents temporaires de la meilleure façon qui soit et ce, jusqu'à fin août. // KS

Écoquartier Daudet

Une nouvelle résidence en phase avec les enjeux sociétaux

Inauguré le 14 juin, l'ensemble résidentiel L'Hélianthe et Totem constitue la dernière ligne droite de la réalisation de l'écoquartier Daudet.

« **A**u regard du rapport de la fondation Abbé Pierre sur le mal-logement et du nombre important de demandeurs de logements dans l'agglomération, mettre en œuvre une politique de l'habitat volontaire est une démarche généreuse et courageuse », a déclaré le maire, David Queiros, lors de l'inauguration du programme d'habitat mixte L'Hélianthe et Totem. Saluant le travail des architectes et des techniciens, il a rappelé toute l'importance de « *tendre toujours plus vers la mixité, qu'elle soit sociale, fonctionnelle ou générationnelle, afin de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux qu'exige notre époque* ».



L'Hélianthe fait entrer le soleil

Avec ses 39 logements en accession libre, répartis dans deux bâtiments, la résidence L'Hélianthe, réalisée par Demathieu Bard Immobilier / Imestia, a été pensée pour un ensoleillement et une lumière naturelle maximisés en même temps qu'elle minimise le vis-à-vis. Labellisée ÉcoQuartier, elle répond à la RT 2012-20 %, un gage certain en matière d'économie d'énergie pour les résidents. L'espace de rencontre entre les bâtiments et les venelles ont été conçus de manière à favoriser le lien social entre les habitants.

Le Totem récompensé pour la qualité de l'air

Réalisée par la Société d'habitat d'Alsace (SDH), la résidence Totem se compose de 2 bâtiments et de 28 appartements en locatif social. « Dix d'entre eux sont labellisés Habitat senior services, permettant ainsi le maintien à domicile de personnes âgées autonomes », a souligné sa présidente, Noelly Allard. Cette résidence répond à la RT 2012-10 %. La SDH avait également été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe sur une démarche innovante et expérimentale portant sur la qualité de l'air intérieur.

Cette initiative lui a valu de remporter le Prix de l'innovation technique et des procédés constructifs lors du Congrès HLM-2021. // NP

PLACE À LA BIODIV'

- Un jardin suspendu
- Terrasses en "pleine terre"
- Nichoirs
- Deux ruches

Grand projet quartiers sud : la ferme "Rival" a été déconstruite



Délabrée, fragilisée et à l'abandon depuis de nombreuses années, la ferme dite "Rival" a été démolie en mai. Devant l'urgence à intervenir face au danger – risque d'effondrement, incendies successifs, squats – et aux nuisances constatées, notamment sur l'avenue Léon Jouhaux, la Ville s'était portée acquéreuse de la propriété abandonnée à l'automne 2022. Dans la foulée, un diagnostic amiante et plomb a été établi à l'issue duquel la déconstruction a pu être engagée dès le mois de mai. Située dans les quartiers sud, l'espace libéré est dans l'emprise du terrain qui accueillera un écoquartier, de l'agriculture urbaine et fera la part belle à la biodiversité, ainsi qu'aux cheminements cycles et piétons. // NP



>> Atelier écoquartier

Jeudi 14 septembre à 18 h - Maison de quartier Paul Bert

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Ils se sont installés récemment à Champberton, Renaudie, Barbusse, Potié, Les 4 seigneurs ou à La Plaine. Afin de leur souhaiter la bienvenue, ces nouveaux habitants étaient conviés à un temps de rencontre.



© NP

Pas toujours facile de s'y retrouver quand on emménage dans un nouveau quartier. L'accueil des nouveaux habitants des quartiers Champberton-Renaudie-La Plaine du 15 juin leur a permis d'appréhender la richesse de leur nouveau lieu de vie et la diversité de ses acteurs. À l'invitation de la Ville et des bailleurs sociaux (Alpes Isère habitat, Pluralis), et avec la participation de Christophe Bresson, adjoint aux espaces publics, ainsi que de représentants de Grenoble-Alpes Métropole et de la Confédération syndicale des familles (CSF), les participants ont eu l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les associations ancrées dans le

quartier : Mosaïkafé, dont les bénévoles ont confectionné la tablée apéritive ; le Baz'Arts, ce jour-là en pleine préparation du désormais incontournable Festival Foul'Baz'Arts ; le Secours populaire français ; l'association de jardinage Terre à terre, et aussi la toute récente activité d'agriculture urbaine, la champignonnière Champilooop.

**Un secteur entre
rénovation et mutation**

Sur la place Étienne Grappe, chacun a constaté la mutation en cours de cet

espace qui accueille déjà le centre de santé l'Étoile. La halte à la maison de quartier Louis Aragon a permis de faire un tour d'horizon des activités proposées et de la place accordée aux initiatives habitantes. En toile de fond, la résidence Champberton rénovée, qui n'a pas manqué de faire dire à l'un de ses nouveaux résidents : « J'ai connu ce quartier bien avant. Jamais je n'aurais pensé qu'un jour je viendrais y vivre. » Voilà qui est fait ! // NP

Bien gérer ses déchets, ça ne s'improvise pas !

Fin juin, dans un appartement vacant de la copropriété Les Platanes, les habitantes sont venues assister aux saynètes proposées par la Ligue d'improvisation sur la thématique des dépôts sauvages de déchets.



© KS

Face à un contexte de difficultés de gestion et de collecte des déchets, les services de la Ville et le bailleur social Logement populaire Vizillois (LPV), en partenariat avec les services de collecte des déchets de la métropole, ont mis en place depuis l'automne dernier un système de

veille active. Il s'est déroulé sur plusieurs mois, dans le but de remédier aux problèmes récurrents de dépôts de déchets "incivils" en dehors des containers, émis par les résidents. Différentes solutions ont été abordées lors de trois temps forts organisés avec les habi-

tants en vue de recueillir leurs idées et leurs souhaits. Le dernier en date a eu lieu le 22 juin, en présence des partenaires institutionnels. Une dizaine d'habitantes sont venues assister au théâtre-forum joué dans un appartement vacant. Cette initiative visait à libérer, de

façon humoristique et décalée, la parole des résidents. Une nouvelle rencontre, entre l'ensemble des acteurs concernés et les habitants, est prévue à la rentrée lors de la mise en œuvre finale de nouvelles aires d'entreposage des conteneurs à déchets ménagers // KS

Clean ton quartier a mobilisé quatre cents personnes

Avec Clean ton quartier, les habitants, les associations et les jeunes de Champberton-Renaudie-La Plaine ont uni leurs efforts durant une semaine pour tout briquer avant l'été.



© Salima Nekieche

Lorsqu'une opération de grand nettoyage fonctionne, on la reconduit ! Plusieurs résidents, associations, commerçants et services municipaux* ont conjugué leurs savoir-faire, leur créativité et... leur force musculaire afin de donner un coup de propre à leur environnement quotidien. Comme en témoigne Joëlle Vergoz, une habitante dynamique : « Voir le quartier propre ça me branche, et s'il pouvait le rester tout le temps, ce serait génial ! » Durant la semaine, près de 400 personnes de tous âges et de tous horizons se sont investies et ont

collecté près de 270 kg de déchets.

Une multiplicité d'activités

Clean ton quartier, c'est aussi la fête, avec des animations concoctées par la maison de quartier Louis Aragon, la GUSP, l'association Conscience impact écologie ou encore Radio News FM. Il y a eu des matchs de basket, un atelier d'initiation au street art encadré par Killah One et Da'Real pour relooker un transformateur. Les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont réactivé le dispositif

“Nonosse” pour sensibiliser au ramassage des déjections canines ; tandis que la Mobile Épisol proposait des ateliers avec Joëlle Vergoz, cuisinière bénévole, autour de plats végétariens dont « un fameux dal de lentilles corail... » Des commerçants locaux,

Mon Ciné et Saint-Martin-d'Hères en scène ont joué le jeu et offert différents lots aux ramasseurs qui l'ont bien mérité. // KS

*Environnement, CCAS, propreté urbaine, jeunesse et police municipale



Trinity Daudu Collégienne - 15 ans

Parce que c'est agréable de vivre dans une ville propre, je me suis engagée dans “Clean ton quartier” avec toute ma famille. J'ai aussi proposé le projet “sport au féminin” qui me tenait à cœur car c'est important de sensibiliser filles et garçons à la pratique sportive régulière, de ne pas s'imposer de limites. //



© KS

Une fin d'année rythmée dans les collèges !



© Stéphanie Nelson

1



DR

2

Mercredi 14 juin, L'heure bleue a ouvert ses portes aux élèves de 6^e et 5^e du collège Édouard Vaillant qui suivent

le parcours d'Éducation artistique et culturelle (EAC) de l'établissement. Les élèves ont présenté leurs créations,

travaillées durant l'année scolaire (1), avant d'assister au spectacle de la compagnie Soleo.

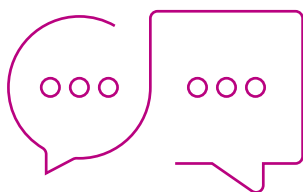
Par ailleurs, jeudi 15 juin, l'animation n'a pas manqué au collège Fernand Léger. En plus des portes ouvertes annuelles dédiées aux parents, cette journée fut l'occasion de découvrir la nouvelle cour de l'établissement entièrement réaménagée et végétalisée suivant le projet dessiné par les élèves (2). Patrice Dal Molin, principal, a guidé David Queiros, maire et conseiller départemental, Cathy Simon, vice-présidente du Département en charge de l'éducation et Françoise Gerbier conseillère départementale. // AT

Pour une pause méridienne ressourçante



Déjeuner au restaurant scolaire Ambroise Croizat élémentaire.

© NP



Pouvez-vous expliquer l'étude menée sur le bien-être de l'enfant lors de son déjeuner à la cantine ?

Menée par l'Observatoire du bien-être à l'école, financée par l'Université Lumière Lyon 2, elle se déroule dans des établissements de l'académie de Grenoble et de Lyon. On s'intéresse au bien-être de l'enfant et des personnels encadrants, car il s'agit d'un moment qui devrait être un temps ressource pour chacun mais qui, souvent, est soumis à des pressions temporelles, au manque de personnel et à certains élèves pour qui ce moment est difficile. Ce travail est complexe, c'est pourquoi nous avons réalisé des entretiens avec les personnels de la restauration et de l'animation, des élèves, des parents et des enseignants, étoffés par des observations durant le repas et la récréation. Des questionnaires remplis par les élèves juste après le repas et d'autres remplis en ligne anonymement, portant sur les freins et les leviers d'actions ont aussi abondé notre travail.

Saint-Martin-d'Hères a adhéré à ce projet au regard

des formations qu'elle a mises en place depuis plusieurs années pour tous ses personnels impliqués. L'objectif de sa participation à l'étude est de mesurer la portée de cette formation en termes de pratiques professionnelles de terrain, et de définir quelles autres dimensions il peut être pertinent de retravailler.

Sur quels critères vous êtes vous appuyée pour modéliser cette étude ?

En concertation avec les communes et les chefs d'établissements concernés, nous avons proposé d'orienter l'évaluation du bien-être sur le temps de pause méridienne selon trois axes : la qualité des relations entre professionnels et élèves sur le sentiment de proximité sociale, ainsi que la qualité des relations entre élèves ; le développement du pouvoir d'agir des élèves, via un renforcement de leur sentiment de compétence et d'autonomie, en respectant leurs choix en termes de quantités, de leurs préférences et leurs suggestions ; et enfin de documenter les autres freins et leviers favorables au bien-être lors de cette pause, d'après les

retours des professionnels, des élèves et des parents.

Quels objectifs et conclusions tirez vous, à Saint-Martin-d'Hères ?

Les premiers résultats observés dans deux écoles élémentaires et deux écoles maternelles ont mis en évidence des niveaux de bien-être allant de satisfaisants à élevés rapportés par les élèves (questionnaires anonymes), en corrélation avec la bonne qualité des relations entre professionnels et élèves rapportée par les observations sur site et les entretiens. Les professionnels soutiennent de manière satisfaisante les besoins fondamentaux des enfants : autonomie, compétence et lien social. Cela se traduit concrètement par des moments conviviaux de partage à table et des professionnels qui s'assoient avec les élèves et échangent sur différents sujets. Cette possibilité convient aussi bien aux élèves qu'aux professionnels qui souhaitent faire perdurer la qualité éducative et conviviale de la pause méridienne. // Propos recueillis par KS



©Thierry Morturier

Rebecca Shankland Chercheuse à l'UGA

Depuis de nombreuses années, la Ville met en œuvre un dispositif portant sur le bien-être des enfants lors de la pause méridienne dans les écoles.

La chercheuse Rebecca Shankland de l'Université Lumière Lyon 2 a donné, début juin, une conférence à l'Espace culturel René Proby pour faire part des résultats de l'étude réalisée en partenariat avec l'UGA, dans laquelle la commune s'est inscrite.

Conseil municipal du 28 juin

Les mobilités s'invitent au Conseil municipal

La dernière séance du Conseil municipal avant la pause estivale s'est tenue le 28 juin. Elle s'est ouverte sur les grands enjeux de mobilités présentés par Sylvain Laval, président du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) et vice-président de Grenoble-Alpes Métropole en charge de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces.

Les enjeux sont nombreux. Les projets aussi, qui visent à favoriser les mobilités de tous les publics. À l'échelle départementale avec, par exemple, le service express métropolitain ou "RER de l'aire grenobloise" qui veut atteindre une augmentation de près de 80 % de la fréquentation du réseau à horizon 2035, mais surtout sur le territoire métropolitain et martinérois.

L'extension de la ligne de tram D, au nord, est actée

« Les habitants attendent depuis longtemps l'extension de la ligne D », a rappelé le maire, David Queiros. « C'est donc une excellente nouvelle qu'au nord, le démarrage des travaux à partir de l'arrêt Les Taillées soit programmé à l'été 2024 pour une mise en circulation à l'automne de la même année. » Les Martinérois bénéficieront d'une connexion directe depuis la place Étienne Grappe jusqu'à la gare de Grenoble, en passant par le CHU et le centre-ville de Grenoble. Concernant l'extension au sud, en direction de Grand'Place, les études de faisabilité se poursuivent.

Le vélo se porte bien !

C'est bon signe, les modes de déplacements alternatifs à la voiture se développent. C'est le cas des vélos M qui,

avec plus de 10 000 contrats, affichent une forte progression. Un constat à relier au développement des voies dédiées aux cyclistes. À Saint-Martin-d'Hères, où les déplacements à vélo ont bondi de 50 % entre 2010 et 2020, la ligne Chronovélo 2 et la piste bidirectionnelle le long de la rue Massenet sont opérationnelles et donnent satisfactions aux cyclistes. Dans les quartiers sud, le projet Cœur de ville, cœur de métropole, coporté par la Ville et la Métropole, « remet à leur juste place tous les usages »

Retrouvez l'ensemble des délibérations en ligne sur saintmartindheres.fr.

Listes électorales êtes-vous sûrs d'être bien inscrits ?

À la rentrée de septembre, le service municipal état civil et démarches citoyennes mettra à jour les listes électorales. D'où l'importance de signaler tout changement d'adresse.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Elle permet de voter aux élections et d'adresser des courriers (carte et propagande électorales) aux électeurs.

Qui est concerné ?

Les personnes majeures de nationalité française, ayant une attache avec la commune – domicile réel sur la commune et qualité de contribuable depuis au moins deux ans.





Compte administratif : un temps fort de la situation communale

Le Conseil municipal a acté le compte administratif (CA) du budget 2022. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la Ville durant l'année. Il permet de mesurer l'écart entre les prévisions adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

Zoom sur les points principaux :

Fonctionnement

Les recettes réelles augmentent de 3,22 % (1,8 M€) par rapport à 2021. Elles représentent un montant total de : 58,6 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 6,48 % par rapport à 2021, ce qui représente une dépense supplémentaire de 3,2 M€.

Investissement

Les dépenses réelles se montent à 18,4 M€ avec une augmentation de 4,84 %.

L'épargne brute de la collectivité - qui conditionne sa capacité d'investissement - s'élève à 7,1 M€, avec une baisse de 4,81 % par rapport à 2021. Les recettes d'investissement s'élèvent à 13 M€.

En 2022, la Ville a emprunté 8 M€.

Encours de la dette

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette municipale se compose de 25 emprunts pour un capital restant dû de 31,5 M€, soit 821,17€ par habitant, avec un taux moyen de l'encours à 1,89 %.

La capacité de désendettement de la commune est à 4,44 ans contre 3,3 en 2021, les seuils d'alerte étant situés à 12 ans. // KS

Rapport adopté à l'unanimité

© Stéphanie Nelson

a souligné Sylvain Laval. La place des piétons et des cycles, avec la création de nouvelles pistes, la sécurisation de celles existantes et le maillage entre toutes est au programme. Sur l'avenue Paul Langevin, le réaménagement de la voie cyclable est prévu pour 2025. Pas de date de fixée, mais le président du Smmag, l'a affirmé : « *La réflexion sur des enjeux structurants est engagée sur l'axe Gabriel Péri, l'avenue Ambroise Croizat et sur le secteur de la Croix-Rouge.* »

Enfin, un nouveau marquage et une

identité visuelle revisitée vont être expérimentés dans les prochains mois dans la commune.

Zone à faibles émissions

Le Smmag accompagne les publics en conseils individualisés dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Zone à faible émissions (ZFE), depuis le 1^{er} juillet, restreignant la circulation des véhicules Crit'Air 5. Du côté de la métropole, une première phase pédagogique pour expli-

quer le dispositif, conseiller et accompagner les usagers vers des alternatives a démarré et va s'étendre tout au long de l'année 2024. Un site spécifique a également été créé pour tout comprendre : zfe.grenoblealpesmetropole.fr // NP

Pourquoi la mise à jour des listes électorales ?

La commune doit radier les électeurs qui ont fait l'objet de nombreux retours de courriers. De ce fait, les électeurs concernés ne pourront plus voter sur la commune.

À noter que le croisement de fichiers est interdit : l'actualisation d'une adresse postale auprès d'un autre service de la ville (accueil vie scolaire et loisirs, petite enfance ou autre) n'entraîne pas de mise

à jour sur la liste électorale. Il appartient donc à chaque électeur d'effectuer expressément cette démarche.

Comment mettre à jour son adresse ?

Pour effectuer un changement d'adresse, il suffit de se connecter sur le site service-public.fr ou de se rendre directement au service état civil et démarches citoyennes, en Maison communale (111 avenue Ambroise Croizat). Un justificatif de domicile de moins de trois

mois et une pièce d'identité en cours de validité devront être joints à la demande. Pour information, les électeurs seront appelés aux urnes pour les élections européennes programmées le 9 juin 2024. // AT





© KS

Ali Djilali

Passeur d'émulation et... de générosité

Natif d'Algérie, Ali Djilali arrive en France dans les années 1960. Il a trois ans et son pays vient d'accéder à l'Indépendance. Celui qui se qualifie « d'algéro-franco-alsacien » consacre sa vie à transmettre sa passion du théâtre et de la langue française.

« **M**es parents étaient agriculteurs en Algérie. En France, mon père a travaillé à la chaîne en tant qu'ouvrier chez Schneider. Je suis le troisième enfant d'une fratrie qui en compte huit. Tout petit déjà, mon institutrice se plaisait à m'envoyer au tableau pour réciter les poésies, car je mettais le ton avec de l'émotion » se souvient-il, souriant dans un large geste d'ouverture, lorsqu'on lui demande comment lui est venu son goût du théâtre. Et de renchérir : « Chez nous on n'avait pas de livre. J'ai tout gagné au travers de l'école qui était pour moi un lieu de découvertes extraordinaires. À Bischwiller où j'ai grandi, la mixité fonctionnait tous azimuts. Il n'y avait pas de clivage avec mes amis alsaciens, à cette époque on ne connaissait pas encore les histoires de voile, ni de religion. On vivait vraiment tous ensemble. Pour vous dire, j'avais même appris le patois ce qui amusait beaucoup mes camarades » raconte-t-il, une lueur malicieuse au fond des yeux. Son identité triple n'est sans doute pas étrangère au parcours atypique de comédien qu'Ali Djilali a entamé après avoir empoché le Bac. « Je faisais du théâtre en ama-

teur à Strasbourg et quand j'ai découvert le grenoblois Georges Lavaudant j'ai eu envie de persévérer dans cette voie. Par la suite, justement à cause de lui, j'ai intégré l'IUT de Grenoble en vue d'obtenir un DUT d'animateur socioculturel. À cette époque l'éducation populaire battait son plein ! Aujourd'hui encore, mon travail artistique est très en lien avec le social. En 1982,

“ **Chez nous on n'avait pas de livre. J'ai tout gagné au travers de l'école qui était pour moi un lieu de découvertes extraordinaires.** ”

j'effectuais mes stages de DUT sous l'enseignement du comédien Yves Donques. Puis j'ai commencé à travailler comme animateur à la MJC Léon Jouhaux, mais le théâtre m'a rattrapé ! » Sensible à la montée du FN et aux discours xénophobes, Ali réagit comme

« le comédien d'origine maghrébine que je suis ». En 1988, il n'hésite pas à créer un spectacle iconoclaste avec sa première pièce *Les champs de couscous ne donnent plus de blé*. « Plus je me frotte à l'écriture théâtrale, plus je tire mon inspiration du parcours de vie de ma famille, de mes parents. Mon père avait un sens de l'humour bien à lui et ses collègues le priaient souvent de leur raconter ses histoires. Nous, on était tranquilles, on avait juste envie de s'intégrer, de ne pas faire de remous, et puis j'ambitionnais d'être un passeur, d'aider mon prochain : la culture est un formidable outil pour cela. Je voulais dégager des perspectives, susciter le débat d'idées avec mes textes. » Il travaille depuis longtemps avec les écoliers, les lycéens, les prisonniers et aussi auprès de personnes handicapées. « Actuellement j'interviens à Saint-Martin-d'Hères où j'anime un atelier théâtre avec des jeunes ». Ali est humaniste, curieux, insatiable, passionné et généreux de son temps comme de son affabilité. Et il se sent vivant lorsqu'avec une grande générosité, il « révèle les plus jeunes à eux-mêmes ». // KS



DR

École Paul Langevin, une dernière fête avant la reconstruction

La fête de fin d'année de l'école élémentaire Paul Langevin, la dernière avant sa reconstruction, s'est déroulée le vendredi 2 juin.

Les festivités ont rassemblé, non sans émotion, équipe enseignante, enfants et parents. L'événement marquait également le départ de la directrice, Marilyne Leprince. Le maire, David Queiros, a salué l'engagement sans faille dont l'enseignante a fait preuve auprès des enfants pendant dix ans. La nouvelle école sera livrée à la rentrée 2025. Dans l'intervalle, tous les écoliers seront accueillis à l'école Pauline Léon. //



DR



© Salima Nekikeche

Les médaillés du travail à l'honneur

La cérémonie en l'honneur des Martinérois médaillés du travail 2022 a récompensé

43 femmes et hommes issus de 25 entreprises et collectivités. 23 d'entre eux ont reçu la médaille d'argent, 22 la médaille de vermeil, 3 la médaille d'or et 8 la médaille grand or, pour 40 ans de services. Le maire a souligné : « Quel que soit votre secteur d'activité et votre profession, par votre action au quotidien vous permettez à votre entreprise d'avancer, à votre administration de remplir sa mission. Vous contribuez aussi à faire avancer notre société tout entière. »



© Stéphanie Nelson

La Résistance à l'honneur

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait son appel à poursuivre le combat. Le maire, David Queiros, les adjoints et les anciens combattants ont commémoré ces résistances au monument de la Galochère.

Tout particulièrement cette année avec l'entrée au Panthéon du résistant Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) d'origine arménienne Missak Manouchian et de son épouse Melinee. Antinazi, apatride et communiste, il fut exécuté le 21 février 1944 au Mont Valérien, avec 22 de ses compagnons d'armes. « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement », écrivit-il dans son ultime lettre à Melinee.

RESTAURANTS SCOLAIRES

- 41 %
de gaspillage alimentaire



© Salima Nekikeche

Il y a 25 ans, Lounès Matoub était assassiné

L'association Amazigh, présidée par Belkacem Lounes, le maire David Queiros, entourés d'élus et de sympathisants ont commémoré l'assassinat, en Algérie, du chanteur et poète kabyle Lounès Matoub. Dans la rue qui porte son nom depuis 2001 - la première au monde -, ce recueillement était marqué par la fraternité, la tolérance et aussi la liberté chère à l'artiste pour laquelle il a donné sa vie. À l'issue de la cérémonie, le maire a remis à l'association un portrait de l'artiste pris lors de sa venue à L'heure bleue en 1996.





ACCESSIBILITÉ

593 000 €

**Consacrés en
2023 pour l'accès
de tous aux
bâtiments publics**

Le CCAS accueille les usagers dans ses nouveaux locaux, à deux pas de la Maison communale, au 34 avenue Benoît Frachon. Tél. 04 76 60 74 12. Accès tram D et bus n° 14 et C5 : arrêts Maison communale.

Citiz permet de louer un véhicule en libre service. Dans la commune, le nombre de voitures disponibles passe de six à dix, dont une électrique située sur la place Étienne Grappe. Plus d'infos : citiz.coop

Le plan canicule est activé jusqu'au 15 septembre. Pour s'inscrire ou inscrire un proche sur le registre du CCAS : 04 76 60 74 12. Le CCAS propose aussi différents services lors des fortes chaleurs. En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le 15. Plus d'infos : "Canicule info service" - 0 800 06 66 66, appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi - de 9 h à 19 h.

Le printemps des marchés est de retour !

Dégustations, jeux, concours, animations et ateliers, du 2 au 24 juin, le Printemps des marchés est revenu dans la métropole. À Saint-Martin-d'Hères sur les marchés Paul Éluard et Champberton, les 9 et 14 juin, le CCAS, les services environnement et réglementation ont conjugué leur savoir-faire en proposant des animations ou des jeux. L'association Cultivons nos toits a animé des ateliers culinaires autour des légumes "abîmés" et des plantes sauvages, et le stand de l'UFC que Choisir a proposé des astuces anti-gaspi... De quoi passer d'agréables moments tout en s'approvisionnant en fruits frais et autres denrées.



© KS



DR

Une saison énorme !

L'équipe masculine du GSMH38 Hand-Ball a bouclé une saison exceptionnelle en remportant tous ses matchs. Avec une montée en N1 et un titre de champions de France en N2. En remportant 23 victoires sur 23 matchs disputés, la formation affiche une invincibilité prometteuse.

Neyrpic : l'Espace vertical dans ses murs !

Au lendemain de la journée portes ouvertes qui a vu défiler plusieurs centaines de grimpeurs, le maire, David Queiros, accompagné de Lionel Schneider, directeur du centre Neyrpic et de Brahim Cheraa, adjoint à l'aménagement et l'urbanisme, sont allés à la rencontre de la directrice, Julie Hallé, des responsables du site, Thierry Barré et Éric Pinard, et des grimpeurs.



© NP

Emba

Parc en fête ! a lancé les festivités d'été. Les services de la ville et du CCAS ont travaillé pour proposer des animations et des activités culturelles, ludiques, dépayssantes et festives pour l'ensemble de la population.

Elles s'ancrent dans les quartiers et se déploient tout au long de l'été, dans la proximité, à l'ombre des parcs et squares, à la piscine et même sur la plage du stade Paul Langevin aménagée tout spécialement pour les 11-14 ans. Dense et généreux, l'été est bien en place ! C'est d'autant plus important que l'on sait que chaque année, en France, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances*. // NP

*Données Insee



5 séances
de cinéma



Ateliers
artistiques

13 spectacles et
déambulations

3 accueils de
loisirs (3-13 ans)

2020-2023 : 3 ANS D'ACTIONS

2/3 AU SERVICE
DES MARTINÉROIS



POUR UNE VILLE
innovante, écologique et solidaire

MA VILLE ÉCOLOGIQUE, DURABLE ET AGRÉABLE



L'ÉCOLOGIE CONCRÈTE

Dès 2003, Saint-Martin-d'Hères a positionné l'enjeu environnemental comme une priorité en signant le premier Plan climat air énergie porté par l'agglomération. Depuis, c'est une action continue qui est portée pour préserver nos ressources écologiques, tant par des actions concrètes que par une très forte sensibilisation du public.

◆ **78 arbres plantés** dans le 1^{er} trimestre 2023 et **214 arbres** depuis 2020.

◆ **5 433 arbres** dans la commune.

◆ **Plantation d'arbres** dans les écoles Voltaire, Condorcet et Romain Rolland.

◆ **Sortie du fioul** définitive depuis 2020.

◆ Signature du **3^e Plan climat air énergie** en décembre 2021, avec **141 actions** climat.

◆ **50 %** des actions demandées aux communes par la

Convention citoyenne pour le climat sont déjà engagées par Saint-Martin-d'Hères.

◆ **45 animations** autour de l'environnement ont permis de sensibiliser **6 000 personnes**.

FOCUS

Économiser la ressource en eau

→ Dès 2016, un plan d'économie de l'eau pour la gestion des espaces verts de la commune a été mis en place avec la réduction des durées et des cycles d'arrosage. Face à l'augmentation des phénomènes de sécheresses, ce plan est accéléré dès cette année, avec la volonté de diminuer de 50 % la quantité d'eau nécessaire pour l'arrosage.

PRIORITÉ SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'inflation des coûts de l'énergie a renforcé le caractère indispensable des économies d'énergie. Elles sont aussi un enjeu environnemental, participant à la décarbonation de notre planète. Saint-Martin-d'Hères s'engage et soutient ses habitants dans la transition énergétique.

◆ **690 000 euros** de subventions de la ville dans le plan **Mur|Mur** porté par la Métropole : cet engagement permet à 1 227 foyers martinérois, de baisser leur consommation énergétique (baisse de 41 % attendue).

◆ **Réduction** de 35 % de la

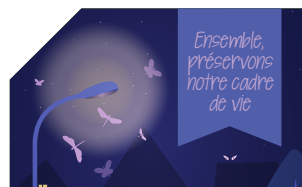
consommation d'énergie dans les équipements municipaux et au niveau de l'éclairage public, permettant une économie de 1 million d'euros.

◆ 1/3 des points lumineux de la commune équipé en **Led**.

◆ **Extinction** de l'éclairage

public sur le secteur du Murier et affaiblissement de l'intensité lumineuse dans plusieurs secteurs de la ville.

◆ Raccordement au **chauffage urbain** de 4 équipements publics dont 2 gymnases et 1 école.



À VENIR

→ Poursuite de l'investissement dans le plan Mur|Mur, auquel peuvent prétendre désormais les propriétaires des maisons individuelles.

→ Extinction ou affaiblissement de l'éclairage public sur de nouveaux secteurs, en concertation avec les habitants.

→ Maintien de notre plan d'action pour l'isolation du patrimoine de la ville.

→ Poursuite du raccordement au chauffage urbain, 100 % énergie renouvelable en 2030.



PROMOUVOIR LES MOBILITÉS DOUCES

Le déploiement important des pistes cyclables a permis un fort développement de l'usage du vélo et des modes de déplacement alternatifs. Fort des réussites obtenues, nous voulons poursuivre le déploiement de ces usages, tout en renforçant la prévention et les alertes sur les comportements à risque.

◆ Entre 2010 et 2020, **+ 50 % de déplacements en vélo** dans la commune.

◆ Présence de **27 km de pistes cyclables** bi-directionnelles, dont la moitié en espaces sécurisés.

◆ 2,5 km de pistes cyclables rénovées avenue du Bataillon

Carmagnole-Liberté ; sur le campus et 1 km créé en direction de la gare de Gières (1,7 million d'euros).

◆ Réhabilitation de la **passerelle Normandie-Niemen** pour une traversée sécurisée des cyclistes et piétons.

◆ Création de 43 implanta-

tions de sites pour les **trottinettes en libres accès**, avec 1 000 usagers martinérois.

◆ **6 véhicules d'autopartage** en libre service accessibles sur la commune.

À VENIR

→ Création d'une nouvelle piste cyclable rue Massenet.

→ Création de pistes cyclables sur les rues Frédéric Chopin, Émile Zola et des Glairons représentant 1,5 km supplémentaire de voies sécurisées.

→ Déploiement supplémentaire de voitures en libre service.

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Bien vivre sa ville, c'est la trouver belle et agréable. Pour cela, les agents de la collectivité interviennent au quotidien pour son embellissement, l'entretien des espaces verts et la propreté des rues. L'équipe municipale veut offrir aux Martinérois le cadre de vie auquel ils ont droit.

◆ Pour le fleurissement de la ville, **18 200 plantes** à fleurs et **6 900 bulbes** sont plantés chaque année. Depuis 10 ans, **75 000 bulbes vivaces** ont aussi été plantés.

◆ **173 jeux extérieurs** pour les enfants dans les parcs, squares et écoles de la commune.

◆ Depuis 2020, **changement complet des aires de jeux** à André Malraux, au square Joliot-Curie et dans 13 écoles maternelles.

◆ Création d'une **aire de jeux accessible** aux personnes à mobilité réduite au parc Jo Blanchon.

◆ 265 000 **sacs** pour les dé-

jections canines mis à disposition des habitants sur 30 sites.

◆ **Création d'un espace pétaïque** parc Pré Ruffier.

◆ **Création d'un square** rue Louis Juvet.

◆ 25 agents en charge du **nettoyement de 945 000 m²** dans toute la commune.



À VENIR

Des espaces verts partout présents dans la commune

→ C'est une richesse dont nous n'avons peut-être pas conscience. Nous disposons tout autour de nous d'espaces verts ou boisés. Les 4 parcs urbains et tous les squares offrent fraîcheur, jeux et tranquillité aux familles et aux habitants. La colline du Murier, avec ses sentiers de randonnée, ses forêts ou ses animaux de ferme regorge de richesses. Ces trésors sont le bien commun de chaque Martinérois. Par nos actions, nos partenariats, nos investissements, nous les préservons et les valorisons. Dans cet état d'esprit, nous prévoyons la "renaturation" de la bande verte de 7 000 m² située le long de la voie ferrée, de l'éco-quartier Daudet jusqu'au pont Potié.

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE ET SOUTENIR LA PRODUCTION LOCALE

La commune est engagée depuis longtemps dans l'agriculture urbaine. Voilà des décennies que des jardins familiaux sont accessibles aux Martinérois. Il s'agit aussi de soutenir de nouvelles pratiques permettant à des habitants de renouer avec la terre et ses fruits. Saint-Martin-d'Hères veut également le développement d'activités de production alimentaires locales.



- ◆ **238 jardins familiaux.**
- ◆ Création de **14 lots en jardins collectifs** au Couvent des minimes.
- ◆ Création du **jardin d'insertion** Chantegraine par le CCAS.
- ◆ Aide à l'installation de **Champiloop** dans un parking réaffecté à Renaudie,

permettant la production de plus d'une tonne mensuelle de champignons.

- ◆ Soutien à un **apiculteur** professionnel sur la colline du Murier.

◆ Une **ferme intercommunale** sur la colline du Murier, produisant des fromages et accueillant de très nom-

breuses classes de la commune et de l'agglomération.

- ◆ Développement de **l'agriculture locale** dans la **restauration scolaire** municipale.

FOCUS

→ Dans les quartiers sud, un projet prendra forme dans les prochaines années avec un écoquartier, de nouveaux jardins familiaux et des activités de maraîchage.

PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Alors que les études nationales sur la biodiversité montrent que près de 18 % des espèces sont menacées (dont 30 % parmi les oiseaux), la collectivité et les partenaires associatifs se sont engagés résolument pour des actions de préservation et de sensibilisation de notre richesse végétale et animale.

- ◆ **Zéro produit phytosanitaire** depuis 2012.

◆ **130 nichoirs installés** dans la commune, dont 8 nichoirs à hirondelles, en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

◆ **30 sites en gestion différenciée**, représentant plus de 4 hectares, dans tous les quartiers de la ville.

◆ Création de **zones refuges** pour les insectes et les oiseaux avec la plantation

d'arbres d'essences variées et le développement de la gestion différenciée.

◆ **5 hectares de prairies sèches** diagnostiquées sur la colline du Murier par le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère.

◆ En partenariat avec l'Association foncière pastorale, clôture d'un terrain de la ville pour faciliter le **pâturage**.

◆ Réalisation d'un **parcours urbain biodiv'** de 3,3 km

avec, au sol, une ligne bleue et ponctué de 3 fresques murales afin de **découvrir la flore** et la **faune**.

◆ Création de **2 parcours d'orientation** sur la colline du Murier

◆ 30 ans d'existence pour la **Foire verte du Murier**, déplacée à l'automne, avec plus d'un millier de visiteurs. Un événement dédié à l'environnement et aux enjeux du développement durable.



À VENIR

→ Lancement d'un diagnostic avifaune pour connaître l'état et l'évolution de la population d'oiseaux dans la commune, 5 ans après celui réalisé en 2018.

→ Implication dans le plan Canopée porté par la Métropole, visant à poursuivre la plantation d'arbres.

MA VILLE CITOYENNE ET ENGAGÉE

PARTICIPATION CITOYENNE

Agir pour la démocratie de proximité

Saint-Martin-d'Hères a toujours affirmé une volonté forte de mettre en place une démocratie de proximité. Informer, favoriser les initiatives, apporter des réponses directement aux habitants sont autant de pratiques habituelles qui font leur preuve. Cette approche garantit et favorise l'implication citoyenne.

◆ Chaque projet d'aménagement fait l'objet de **concertations auprès des riverains**. Par exemple, la réfection de la rue Gay a connu 8 temps de concertation, avant, pendant et après la fin du chantier.

◆ **2 500 questionnaires** adressés à l'ensemble des habitants des quartiers sud pour

écouter leur avis et entendre leurs propositions.

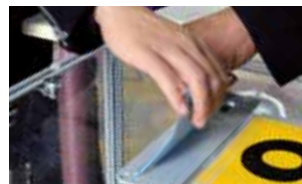
◆ Plus de **520 participants aux ateliers** pour le diagnostic partagé et les orientations du projet "Quartiers sud : territoire en transition".

◆ **Fonds de participation habitants** : 19 projets portés par les habitants sélectionnés par

un comité d'usagers.

◆ **Cérémonie citoyenne** ouverte à tous les jeunes qui accèdent au droit de vote.

◆ **Forte participation habitante dans les projets culturels** : mise à disposition de locaux, création artistique participative, scènes ouvertes.



À VENIR

- Reprise des visites de quartier, à partir du 30 septembre 2023.
- Conforter et développer le Fonds de participation des habitants (FPH).
- Donner aux jeunes les moyens de s'investir dans leur citoyenneté.
- Poursuivre la concertation pour les "Quartiers Sud en transition".
- Délibération sur les enjeux de la participation citoyenne.



DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES À TOUS

La Maison communale est celle de tous les Martinérois. Il apparaît donc indispensable de pouvoir accéder aisément à tous les services de la commune. Il s'agit ici de développer les moyens physiques de la proximité et de se rapprocher de tous les publics par l'intermédiaire du numérique.

◆ Depuis 2017, 1,9 million d'investissement visant à améliorer l'accès aux équipements publics.

◆ Acquisition d'un dispositif à l'accueil central de la Maison communale permettant d'échanger en langue des signes.

◆ Faciliter l'accès aux informations municipales, en créant une **lettre d'information numérique** à laquelle sont abonnées plus de 5 000 personnes.

◆ **Amélioration du site Internet** de la ville qui se concrétise par une augmen-

tation de fréquentation de presque 100 % en six mois des pages de la ville.

◆ **Amélioration des contenus** sur le **réseau social** de la ville qui se traduit par une hausse de fréquentation de 22 % en un an et demi.

FOCUS

La réactivité des services pour les usagers : l'exemple des demandes de cartes d'identité et de passeports

- 6 473 pièces d'identité ont été délivrées en 2019 à Saint-Martin-d'Hères... 9 176 en 2022...
- 41 % d'augmentation des demandes ! À la suite du Covid, beaucoup de demandes ont été faites. Tout en conservant une volonté d'accueil de qualité et humaine, permettant aux agents d'examiner précisément les demandes, les services de la collectivité se sont mobilisés afin de permettre aux citoyens d'obtenir le plus rapidement possible leur pièce d'identité.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une police municipale de proximité au service des habitants

La sécurité est l'affaire de tous. État, commune, acteurs publics et privés, habitants, toutes et tous, nous devons agir collectivement afin de combattre les incivilités et les délits. La police municipale, sollicitée par les habitants, prend toute sa part dans ces missions républicaines, au service des Martinérois.



◆ **Augmentation des équipes** dédiées à la sécurité et à la tranquillité publique : de 10 personnes en 2020, l'effectif s'élève aujourd'hui à 16 policiers municipaux et 4 ASVP.

◆ **Formation permanente** des policiers municipaux.

◆ **Création d'une brigade mobilité**, dotée de motos et vélos, permettant de nouveaux types d'intervention.

◆ Tous les policiers municipaux sont munis de **caméras piéton** afin de garantir la transparence de leurs interventions.

◆ Depuis mars 2023, les policiers municipaux sont dotés de **toutes les catégories d'arme**, afin de répondre au

cas de légitime défense.

◆ Depuis 2020, déploiement d'une **deuxième vague de caméras de vidéoprotection**, permettant 166 vues sur l'espace public, pour un investissement de **1 million d'euros**.

◆ Multiplication par 6 des **réquisitions par la police nationale et la gendarmerie nationale** afin de mener à bien des enquêtes.

◆ Environ **50 000 euros** de travaux **économisés** chaque année grâce à la dissuasion du vandalisme générée par la vidéoprotection sur les équipements publics.

◆ **6 215 interventions**, soit 81 % d'interventions en plus par rapport à 2019.

◆ Près de 20 % des interven-

tions de la police municipale dédiées à la **quotidienneté des habitants** (surveillance des écoles, des marchés,...) et 30 % dédiées à des **patrouilles sur l'espace public**.

◆ **Rencontre avec les commerces** de l'axe Gabriel Péri en juin 2022 ; 382 interventions auprès des commerçants.

◆ **Baisse significative** du nombre et de la durée des **occupations illicites** du domaine public.

◆ **Partenariat** quotidien entre la **police nationale** et la police municipale.

◆ **Rencontre mensuelle** avec tous les partenaires publics de la commune pour agir au plus près des situations.

LA PRÉVENTION DES RISQUES

Agir en amont des problèmes, c'est éviter des difficultés à venir. C'est aussi permettre à certains d'emprunter un autre chemin plus favorable et utile pour eux-mêmes et la société. Tout l'esprit de la prévention est là. La ville s'engage avec conviction dans des actions de cette nature sur des sites jugés à risque ou auprès de certains publics.

◆ Avec **523 interventions en 2022**, l'équipe de médiateurs est au contact des jeunes dans l'espace public, en particulier aux abords des établissements scolaires et des équipements sportifs, pour assurer une présence rassurante.

◆ **Chute du nombre d'exclusions** à la **piscine municipale** pour mauvais comportement

(26 en 2019 / 2 en 2022) grâce à une mobilisation de tous les services, afin de garantir un moment ludique et apaisant à tous les usagers.

◆ **Actions de prévention** sur les **dangers de la route** dans chaque collège.

◆ **Actions de prévention** spécifique sur les **dangers de la trottinette** devant le lycée.

◆ **Permis BSR** en partena-

riat avec le centre de loisirs jeunes de la police nationale pour **préparer les adolescents à la conduite**.

◆ Plus de **150 consultations** du **conciliateur de justice** par des Martinérois, un accompagnement proposé par la ville afin de résoudre, par le dialogue, les différends du quotidien.



FOCUS

Avec les collèves et le lycée, accompagner utilement et efficacement les jeunes en difficulté de comportement

→ Face aux jeunes ayant commis une faute nécessitant leur exclusion temporaire, a été mis en place un dispositif qui veut rendre la sanction utile, plutôt que de laisser le jeune livré à lui-même pendant plusieurs jours. Un accompagnement spécifique a donc été développé. Sur les 9 cas qui ont été suivis depuis 2022, aucune récidive n'a été constatée.

L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Un engagement au quotidien

« Un homme sur deux est une femme »... Derrière ce slogan choc du Mouvement de Libération des Femmes lancé dans les années 1970 est mis au jour une réalité trop longtemps ignorée et toujours d'actualité : les inégalités entre les femmes et les hommes. Saint-Martin-d'Hères est particulièrement mobilisée sur cet enjeu majeur.

◆ **Féminisation des noms de rues et d'équipements** : dénomination de l'école Pauline Léon ; inauguration des places Simone Veil, Lucie et Raymond Aubrac ; création de la rue Marie Paradis,

dénomination des jardins familiaux Félicie Hervieux.

◆ Une semaine d'actions, d'information et d'événements autour de la **Journée internationale de lutte pour les droits des femmes**,

le 8 mars.

◆ Intégration du critère **égalité femme-homme** dans les conventions triennales signées avec les **associations sportives**.



À VENIR

- Mise en place d'une cellule de signalement afin de lutter contre les situations discriminantes à l'égard des femmes.
- Poursuite de la sensibilisation et des formations en matière d'égalité de genre, notamment auprès des jeunes.



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES : UN DEVOIR D'AGIR !

Saint-Martin-d'Hères se veut motrice dans la lutte contre les discriminations. Contre les violences, la ville agit aussi afin de prévenir, protéger et responsabiliser. La collectivité est tout particulièrement vigilante concernant les violences faites aux femmes et intrafamiliales.

◆ De mars à octobre 2022, réalisation d'un **film contre les discriminations** subies par les jeunes, film mis à l'honneur le 27 janvier 2023 par la Métropole.

◆ Organisation d'un ciné-débat en mai 2023, en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes, en lien avec

la **Journée internationale de lutte contre l'homophobie**.

◆ **Partenariat avec l'Esthi** afin que les jeunes échangent avec des personnes handicapées.

◆ Restitution, le 8 mars 2023, d'une **enquête sur le harcèlement de rue** à Saint-Martin-d'Hères menée par 3 étudiants en master à l'UGA.

◆ **Formation** des agents de médiation et de la police municipale sur l'accueil des personnes victimes de **violence intrafamiliale**.

◆ Mise à disposition d'un **logement** pour les **femmes victimes de violence**.

À VENIR

- Mise à disposition d'un deuxième appartement pour les femmes victimes de violence.
- Septembre 2024, projet sur l'immigration et les discriminations liées à l'origine.

CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, POUR L'INCLUSION DES PUBLICS

Pour certains publics, le numérique représente un obstacle majeur, que ce soit par les difficultés d'accès ou par le manque de savoir-faire. 17 % des Français se disent en situation "d'illectronisme". Pour lutter contre ces difficultés, la collectivité s'engage.

◆ Création d'**espaces wifi libres** d'accès dans les équipements publics.

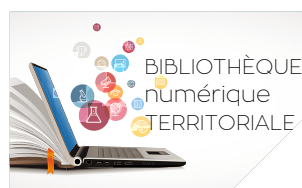
◆ Des actions dans chaque

maison de quartier et médiathèque pour lutter **contre la fracture numérique**.

◆ Saint-Martin-d'Hères

récompensée par l'association nationale **Ville Internet** avec le label @@@.

◆ **Quinzaine du numérique**.



MA VILLE BIEN GÉRÉE

AGIR MALGRÉ LES CRISES ET L'AUSTÉRITÉ DU GOUVERNEMENT

Depuis le début de ce mandat, les crises majeures s'enchaînent : crise sanitaire de la Covid en 2020 et 2021 ; choc inflationniste en 2022, en particulier dans le secteur de l'énergie ; non-compensation par l'État de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires ; refus d'accorder aux collectivités la protection du bouclier tarifaire ; baisse des dotations aux collectivités.

◆ Avec les crises et les décisions du gouvernement :
+ 3,5 millions d'euros de dépenses.
◆ + 1,3 million d'euros d'augmentation du coût de

l'énergie en un an.

◆ Grâce à l'action de la collectivité pour la transition énergétique, une dépense de 1 million d'euros évitée.
◆ Entre + 12 et + 18 % d'aug-

mentation des matériaux en 2022.

◆ + 15 % des coûts de la restauration scolaire.



Depuis 2005

0%

Taux d'impôts communaux



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Un bouclier social pour les habitants

Alors que beaucoup de collectivités ont choisi d'activer le levier fiscal, les élus de la majorité n'ont pas augmenté la fiscalité. Pour les usagers, la ville propose un haut niveau de services publics. Si une prise en compte progressive et partielle de l'inflation dans les tarifs a été votée en 2023 à l'unanimité, c'est le juste équilibre entre l'effort des contribuables et celui des usagers que promeut la collectivité.

◆ Pas d'augmentation du taux de fiscalité par la commune depuis 2005.

◆ Les tarifs martinérois sont parmi les plus faibles de l'agglomération.

◆ Les prestations du conservatoire Erik Satie et des activités péri et extrascolaires

ont été maintenues voire développées depuis 2018.

◆ Nombre d'activités demeurent gratuites (inscription aux médiathèques ou encore accès à la galerie d'art contemporain Espace Vallès...).

INVESTIR AUJOURD'HUI POUR LES SERVICES PUBLICS DE DEMAIN

42 millions d'euros, c'est le montant des investissements engagés par la collectivité afin de garantir un haut niveau de service public. Ces projets sont réalisés pour répondre à des besoins, pour défendre l'égalité de toutes et tous, pour donner des moyens à l'émancipation de chacun, pour l'intérêt général.

◆ Des réalisations majeures :
→ la Résidence autonomie Pierre Semard (5,4 millions d'euros) ;
→ 3,8 millions pour les équipements sportifs,
→ 75 équipements publics

rendus accessibles,
→ près de 2 millions d'euros chaque année pour la rénovation énergétique des bâtiments.

◆ Des grands projets :
→ la reconstruction de l'école

élémentaire Paul Langevin (8 millions d'euros),
→ cofinancement avec la métropole de l'opération Cœur de ville, Cœur de métropole (10 millions d'euros) pour les quartiers sud.

ÉGALITÉ FEMME-HOMME,
SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE, SERVICES PUBLICS
ACCESSIBLES À TOUS,
FRACTURE NUMÉRIQUE

RENCONTREZ L'ÉQUIPE MUNICIPALE

jeudi 21 septembre
à 18 h
à L'heure bleue

Pour échanger sur ces
3 années d'action au service
des Martinérois

ÉCOLOGIE,
BIODIVERSITÉ,
ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

LES SERVICES
PUBLICS DE
DEMAIN

Marquez pour l'été !

Pendant deux mois, les festivités d'été s'étendent sur l'ensemble de la ville, à travers une offre diversifiée, une ouverture au plus grand nombre et aux habitants de tous les âges. Ces propositions s'articulent entre animations de proximité, sur l'espace public, et temps forts fédérateurs construits en transversalité par les services de la Ville et du CCAS. Ces événements sont déployés dans les territoires

des cinq maisons de quartier. Au-delà des animations estivales, ces dernières assurent la continuité d'accueil des habitants, qu'il s'agisse d'informer, d'orienter, de faciliter l'accès aux droits ou d'aider à la construction d'un projet de vacances... Nombre d'activités programmées régulièrement pendant l'année sur les différents sites sont également à retrouver, aux couleurs de l'été, comme les cafés des habitants, les ateliers de jardinage ou encore les cafés éphémères.

Escapades gourmandes avec le SDVS

Du côté des aînés, les propositions ne manquent pas non plus. En juillet et août, le programme élaboré par le Service de développement de la vie sociale (SDVS) fait la part belle aux escapades gourmandes : déjeuners aux restaurants du Saint-Eynard et Les 3 sommets, goûter au parc de Vizille, pique-nique à Saint-Hilaire-du-Touvet, entre autres. // NP

Passez au vert

Lors des fortes chaleurs, rien de plus agréable que de venir se reposer à l'ombre des grands arbres pour profiter d'un coin de fraîcheur et de calme dans la ville.



Vue de la prairie fleurie, parc Jo Blanchon.

DR

La commune de Saint-Martin-d'Hères est dotée d'une trentaine d'espaces verts : parcs, squares et places arborées répartis sur toute l'étendue de son territoire. Tout récemment encore, 43 nouveaux arbres ont été plantés lors de la reconfiguration paysa-

gère du parc Jo Blanchon, un poumon vert central équipé de bancs et de jeux. Au total, ce sont 173 structures ou jeux qui sont implantés sur les sites de la ville, dont les cours d'écoles maternelles, les espaces petite enfance et le Murier. 116 de ces jeux appartiennent à la ville qui en

assure l'entretien régulier et la maintenance.

À tout moment, les habitants peuvent se rendre dans ces espaces ouverts, et aussi aller pique-niquer sur la colline du Murier. Déambuler à pied, à vélo ou à trottinette sur le parcours Biodiv' pour s'inscrire sur la faune et la flore

locales à l'aide des QR codes est une autre option. Même si certains ne quittent pas la ville en été, ils auront des moments de détente, comme au parc Pré Ruffier où un brumisateur, des terrains de pétanque et un espace santé sont à leur disposition. // KS

5 mini-séjours pour les 3-13 ans

Accueils de loisirs ados

Animations de rue pour tous

La piscine tous les jours de 10 h à 19 h, jusqu'au 27 août

7 sorties détente

2 soirées familles au Murier

L'Été en place ados (11-14 ans)

5 rendez-vous "Partir en livre"

7 stages et séjours sportifs

Cloture de l'été au parc Pré Ruffier

Sous les pavés, la plage !

Les activités gratuites pour les ados reviennent en force tout le mois de juillet de 16 h à 19 h 30, au stade Paul Langevin.

Cette année, c'est le sable qui a recouvert la surface du **city-stade Paul Langevin**, lui donnant un air de plage, pour se dépenser pieds nus au **beach-volley**, au **beach-soccer** ou encore au **tennis ballon**. Toute l'équipe du service jeunesse est sur la plage pour accueillir les participants, filles et garçons, dans la paillote **bar à fruits**. Un espace cuisine est également créé spécialement pour l'occasion afin d'initier tous les amateurs à la préparation de savoureux **plats salés et sucrés**, dans une ambiance détendue. La session 2023 a démarré avec une journée portes ouvertes destinée aux familles. Afin que



© Salima Nekkeche

les parents soucieux ne restent pas seuls face à leurs interrogations juste avant de confier leur ado aux soins de l'équipe d'animation.

Un panel d'activités variées

Si des activités "traditionnelles" à l'instar de **Bubble you** ou de **Radio New's FM** reviennent ; de leur côté, face à un engouement toujours présent, les associations **Citadanse** et **Expression** animent des ateliers d'initiation autour de

la danse urbaine et de la création de textes et musiques rap. Il y en a pour tous les goûts : **salon de massage**, **stands de confection de produits cosmétiques naturels...** Des **ateliers graff** et **mangas** prendront place pour ceux qui veulent tâter de l'aérosol ou du crayon. Quant à l'activité **Nemeton** organisée avec la complicité du Biolab' de Grenoble, elle fait partager, le goût de la découverte et de la science. Avec l'Été en place, les ados s'en donnent à cœur joie en ne restant pas... en place ! // ks

J'peux pas, j'ai piscine !

Parmi les nombreuses propositions destinées à la jeunesse, celles mêlant plaisir de s'amuser et de se rafraîchir ne sont pas en reste. Depuis le 10 juillet et jusqu'au vendredi 1^{er} septembre, **13 rendez-vous** sont programmés à la piscine, de **13 h 30 à 16 h 30**, pour jouer et se détendre dans l'eau et au solarium, le nouvel espace aménagé cette saison. L'eau s'invite aussi largement dans les sorties et activités au programme de l'accueil ados 11-14 ans et 15-17 ans : **surf**, **hydro-rafting**, **Walibi**, **kayak**, **base nautique Wam park...** et aussi des sorties aux **lacs de la Terrasse et du Bourget**. // NP

>> **Les animations à la piscine** (17, 18, 20, 24 et 28 juillet ; 21, 23, 25, 28, 30 août et 1^{er} septembre) sont gratuites, sans inscription préalable et sans nécessité du Passeport jeunes.

>> **Les sorties prévues dans le cadre de l'accueil ados se font sur inscriptions.**

Infos et contacts : service jeunesse, prévention et médiation, 5 rue Albert Samain, 04 76 60 90 64, inscriptionjeunesse@saintmartindheres.fr, Instagram et Facebook : [info_jeunes_smh](#)



Hors les murs !

Du 31 juillet au 18 août, le lieu d'accueil parents-enfants (0-4 ans), La **Boîte à jeux**, s'installe à l'espace petite enfance Salvador Allende. Les lundis et mercredis de 15 h 30 à 18 h. //

>> **Plus d'infos :** 04 76 60 74 42.

Les quartiers s'animent

Les maisons de quartier présentent de nombreuses activités gratuites : ateliers, jeux, sorties en plein air, films, spectacles... avec la complicité de compagnies théâtrales, des associations locales, des services jeunesse et de Mon Ciné.



Spectacle Deux secondes par la Compagnie Le Petit Monsieur.

© Vincent Van Hecke

Chacune des cinq maisons de quartier : Louis Aragon, Paul Bert, Gabriel Péri, Romain Rolland et Fernand Texier offrent aux habitants tout un éventail d'activités ludiques, des sorties à la journée, des ateliers de cuisine avec, à la clef, un repas partagé. Il y en a pour tous, et toutes les envies. De nouveaux temps

forts sont en perspective le 26 juillet à la maison de quartier Fernand Texier avec la Soirée Liberté qui débutera dès 17 h 30, dans le parc ombragé, avec des lectures d'histoires, une initiation au tir à l'arc, un espace détente et massage pour se faire dorloter. Au crépuscule, le concert funk du désert de Hassani fera voyager les spectateurs.

Cette belle soirée s'achèvera avec le film de Nabil Ayouch, Haut et fort. Autre temps festif, cette fois-ci intitulé La Grande Comédie au cours de laquelle la maison de quartier Paul Bert accueillera, le 24 août de 17 h à 20 h, des ateliers de jardinage, des jeux collectifs et intergénérationnels en bois. Avec en clôture, le théâtre de la

Cie Le Petit Monsieur qui poursuivra son exploration des temps modernes avec Deux secondes, un spectacle burlesque et sans parole pour tous les habitants. // KS

>> Les programmes détaillés de l'été sont disponibles dans tous les accueils de quartier.

C'est le temps des vacances

Plusieurs sorties familles à la journée sont programmées chaque semaine par l'ensemble des maisons de quartier jusqu'au 29 août. Elles sont ouvertes à tous les Martinérois et sont accompagnées par les professionnels de l'action sociale du CCAS. Les tarifs sont étudiés en fonction du quotient familial de la Caf. Le transport est effectué à partir de chaque point de ramassage avec un bus de la Ville. // KS

>> Les inscriptions et les renseignements détaillés sont disponibles auprès des accueils de quartier.

Les enfants hissent les voiles

Les trois accueils de loisirs accueillent les enfants avec des thématiques différentes selon le lieu : jeux pirates, les 12 travaux d'Astérix, les musiciens en maillot de bain... Quant aux mini-séjours, ils seront au nombre de trois, l'un pour explorer et grimper à l'Alpe du Grand Serre, les deux autres se dérouleront au lac de Laffrey autour du thème de la piraterie d'eau douce avec voile, kayak, paddle et... baignades ! // KS

>> Plus d'infos et inscriptions sur : espacefamille@saintmartindheres.fr
Service Accueil-familles - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42.



DR

Se faire une toile sous les étoiles

Le cinéma en plein air fait son grand retour à Saint-Martin-d'Hères. L'occasion, pour tous, de se faire cinq toiles sous les étoiles !

Q uoi de mieux qu'une séance de cinéma en plein air pour égayer ses douces soirées d'été !

Après *Si on chantait*, diffusé le 11 juillet, quatre autres séances seront projetées sur écran géant du 19 juillet au 26 août : *Croc Blanc* conte l'histoire de ce fier et courageux petit chien-loup ; *Haut et fort* met en lumière Anas, un ancien rappeur devenu enseignant dans un centre culturel de Casablanca ; *Le Peuple Loup* suit les aventures de Robyn, louve la nuit et petite fille le jour ; *La Petite bande* veut, pour des raisons écologiques, faire sauter l'usine du coin. Ces séances sont précédées d'animations.



© Stéphanie Nelson

Passeurs d'images, un dispositif pour et avec le public

Depuis de nombreuses années, Mon Ciné entretient un fort partenariat avec le dispositif national Passeurs d'images. Il s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans éloignés de l'univers cinéma-

tographique et audiovisuel. Ces cinq séances de cinéma en plein air font partie du dispositif. Elles sont à la fois un spectacle gratuit à dimension familiale et un enrichissement culturel et cinématographique. // HO

LES CINÉ PLEIN AIR

CALENDRIER

Mercredi 19 juillet
à 21 h 45

Parc Romain Rolland

>>> *Croc Blanc*
de Alexandre Espigares

Mercredi 26 juillet
à 21 h 30

Place Karl Marx

>>> *Haut et fort*
de Nabil Ayouch

Jedi 3 août
à 21 h 30

Cour de la maternelle Joliot-Curie

>>> *Le Peuple Loup* de Tomm Moore et Ross Stewart

Samedi 26 août
à 21 h

Parc Pré Ruffier

>>> *La Petite bande*
de Pierre Salvadori

Cap sur l'EMS !

L'École municipale des sports (EMS) est une structure sportive et éducative créée par la Ville et ouverte à tous les publics à partir de 4 ans. Durant tout l'été, elle propose une large palette d'activités de plein air : randonnée, escalade, voile... ou en salle : trampoline, ping-pong, mur d'escalade, tir à l'arc, etc. Elle organise également des sorties familles à la journée au lac de Laffrey, par exemple. L'encadrement de ces activités est assuré par du personnel diplômé. // KS

>> Infos, dates, tarifs... Service des Sports - 5 rue Albert Samain
04 56 58 32 76 ou accueilsports@saintmartindheres.fr

Quand viendra la fin de l'été...

Avant la reprise, la maison de quartier Paul Bert invite les Martinérois à venir clore la saison estivale dans un esprit de "fête de village" ! Rendez-vous est donné samedi 26 août au parc Pré Ruffier. À partir de 17 h, place aux ateliers de fabrication de bracelets, de scoubidous et des jeux géants en bois avec la participation du service jeunesse et de la maison de quartier Louis Aragon. Dès 18 h, chacun pourra s'essayer à l'art du cirque et se relaxer au salon de soin et massage itinérant "Oasich". Enfin, tout le monde pourra se retrouver autour d'un pique-nique tiré des sacs, avant la projection, à 21 h 30, du film *La petite bande*, de Pierre Salvadori. // HO

>> Plus d'infos : Maison de quartier Paul Bert au 04 76 24 63 56.



DR



© HO

Clôture de l'été 2022
au Parc Jo Blanchon

ÉLISABETH JOUVIN

Commandant de police chargée de la prévention et du partenariat
Police Nationale - DDSP* de l'Isère

Avec l'arrivée des beaux jours et la période de vacances estivales, les risques d'être exposé à un cambriolage augmentent. Afin de mieux protéger son logement, ses biens, et de mieux se prémunir des vols, le Commandant Élisabeth Jouvin nous livre conseils, comportements à adopter et démarches à effectuer.

Protéger son logement en adoptant les bons réflexes

Les cambriolages, quelle que soit la technique, sont-ils en hausse dans le département ?

Élisabeth Jouvin : Les cambriolages sont en hausse en cette première partie de l'année 2023, par rapport à l'année dernière sur l'agglomération grenobloise, mais restent stables en ce qui concerne les résidences principales à Saint-Martin-d'Hères. Les policiers sont pleinement mobilisés et le taux d'élucidation des affaires est en hausse.

Quels bons réflexes sont à adopter par les particuliers pour limiter les risques de cambriolages ?

Élisabeth Jouvin : Pour se prémunir contre les cambriolages, il est important d'adopter quelques règles simples, comme équiper les portes d'entrée d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel type œilleton et/ou d'un entrebâilleur.

Il est également important de veiller à sécuriser les fenêtres avec des équipements adaptés (volets, grilles...). Aux personnes qui le peuvent, il est recommandé de faire installer un système d'alarme ou un détecteur de présence en se rapprochant d'un professionnel qui saura orienter vers la solution la plus efficace en fonction du type d'habitat et de son environnement. Je conseille de prendre l'habitude de fermer systématiquement la porte à clé, même en cas de présence au domicile : cela participe autant à se rassurer soi-même qu'à limiter au maximum les risques d'intrusion. Les personnes habitant en maison ou

en étage facilement accessible de l'extérieur, peuvent aussi suspendre des carillons aux fenêtres lorsque celles-ci sont ouvertes.

En cas d'absence prolongée, prendre l'habitude d'informer un voisin de confiance qui pourra être vigilant, relever le courrier, entrer dans l'habitation pour arroser les plantes, ou simplement laisser voir que le lieu n'est pas inhabité peuvent aussi être dissuasifs. On ne le répètera jamais assez : il faut absolument éviter de diffuser ses dates de vacances sur les réseaux sociaux ! Il ne faut pas laisser de valeurs visibles ou trop accessibles, ni laisser les clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason ou dans le pot de fleurs devant l'entrée.

Avant les départs en vacances, de courte ou longue durée, les particuliers peuvent s'inscrire sur l'application Opération tranquillité vacances, de préférence en ligne**, ou en se présentant dans un bureau ou commissariat de police qui renforceront les patrouilles autour du domicile pendant la période donnée.

Les cambriolages par ruse se multiplient. Qu'entend-on par là ? Comment s'en prémunir et comment réagir pour se protéger ?

Élisabeth Jouvin : Les personnes âgées, notamment, sont très vulnérables à ce type de vol. Le mode opératoire est le suivant : une personne se présente au domicile, souvent préalablement repéré, et se fait ouvrir la porte sous un faux prétexte : clés ou linge tombés sur le balcon, fuite d'eau, relevé des comp-

teurs voire faux policier... Une fois la porte ouverte, le voleur pénètre dans le domicile et s'empare des valeurs. Afin de se protéger contre ce genre de vol, il ne faut pas ouvrir automatiquement, mais essayer de vérifier la véracité de l'identité ou du motif en échangeant à travers la porte. En cas de doute, il ne faut absolument pas ouvrir et appeler le 17. Au regard de ce type de vol, il est essentiel de ne pas laisser de valeurs apparentes dans l'entrée – sac à main, portefeuille, bijoux –, dans la chambre et le salon.

Que faire si l'on est victime d'un cambriolage ?

Élisabeth Jouvin : Dès que le vol est constaté, il ne faut toucher à rien afin de préserver les traces et indices, et appeler immédiatement le 17 pour signaler les faits. Les policiers seront dépêchés sur place pour procéder aux premières constatations et indiquer aux victimes la marche à suivre pour le dépôt de plainte et la déclaration à l'assureur. Tout le monde, fort heureusement, ne sera pas confronté à un cambriolage au cours de sa vie. Pour autant, en prévention, il est conseillé de faire des photos des bijoux et objets de valeur et de conserver les factures d'achat d'ordinateur, smartphone, téléviseur... afin d'être en mesure de les fournir lors des démarches auprès des services de police et des assurances.

// Propos recueillis par NP

*Direction départementale de la sécurité publique

**En se connectant sur service-public.fr - Entrer OTV dans le moteur de recherche et suivre les indications



Saint-Martin-d'Hères en scène

Une programmation moderne et engagée

Le 27 juin, à L'heure bleue, l'équipe de Saint-Martin-d'Hères en scène a dévoilé sa programmation. Entre danse, théâtre contemporain, spectacles jeune public, humour et chanson, cette nouvelle proposition culturelle reste avant tout accessible et familiale.



© Salima Nekkeche

Cette saison particulière, qui célébrera les 30 ans de la création de la scène régionale L'heure bleue, donnera lieu à une grande fête le samedi 16 septembre, jour de l'ouverture de saison.

Depuis trois ans, Saint-Martin-d'Hères en scène, en regroupant les salles de L'heure bleue et de l'Espace culturel René Proby, poursuit trois objectifs. D'abord, mettre l'accent sur des spectacles de danse et de théâtre abordant par l'art des problématiques actuelles. *La poésie de l'échec*, par la Cie Marjolaine Minot, le 17 octobre, en est un exemple. Second objec-

tif : l'accessibilité au public, en créant des temps de convivialité après le spectacle et, surtout, des parcours d'éducation artistique et culturelle pour les scolaires. Troisième ambition : développer encore la culture urbaine avec l'incontournable Hip-Hop Never Stop Festival, programmé du 2 au 17 février prochain.

Vingt-neuf propositions artistiques pour des publics variés

Cette année, Saint-Martin-d'Hères en scène décline sa programmation par thèmes afin que chacun puisse se

retrouver dans ce foisonnement de vingt-neuf propositions artistiques.

Il y aura de l'humour, avec la venue de Djamil le Shlag le 23 novembre, d'Aymeric Lompret le 15 décembre et d'Alexis le Rossignol, le 19 janvier. De la chanson aussi, avec le jeune artiste pop Tim Dup, le 21 octobre, et le grand retour de Cali, le 16 décembre. Du spectacle vivant avec les basketteuses de Bamako et, surtout, une proposition de neuf spectacles pour enfants. Quels que soient son âge et son appétence, le public n'a

que l'embarras du choix. Et les réservations en ligne sont ouvertes ! // cc

>> Samedi 16 septembre, dès 9 h 30

Ouverture de saison et festivités des 30 ans de la scène régionale L'heure bleue. Spectacles gratuits sur réservation.

>> Programmation et réservations sur culture.saintmartindheres.fr

L'heure bleue **30 ans**
ça se fête !



© Stéphanie Nelson

Foul'Baz'Arts

Une édition à la croisée des arts

Le week-end des 16 et 17 juin, le festival Foul'Baz'Arts a tenu sa 12^e édition au cœur du quartier Renaudie, sur les places Pierre Mendès-France et Simone Veil. Le collectif Baz'Arts, composé d'une quinzaine d'artistes, a initié et coordonné l'événement en invitant des artistes professionnels et les associations du quartier. Un barbecue a été organisé par l'Apase le vendredi soir, avant le concert de musique brésilienne du groupe Portalegría. Samedi après-midi, la place Pierre Mendès-France a offert ses espaces ombragés pour des petits concerts et du théâtre de rue : musiques du Mexique avec le duo Saraguatos, chant occitan avec la chorale Clume, théâtre d'objets avec la compagnie la Remueuse. Entre deux concerts, les habitants pouvaient même bénéficier d'une petite pause massage par le Musée du temps libre et se régaler du goûter concocté par Mosaïkafé. Le tout s'est achevé autour d'un banquet "populaire" mitonné par Cuisine sans frontières. // cc

Les “Classes qui dansent” ont mêlé l'éveil artistique au corps en mouvement

Accompagné par l'Éducation nationale, le Département et Saint-Martin-d'Hères en scène, le dispositif “Classes qui dansent - Danse en Isère” a été proposé à six classes des écoles Voltaire, Barbusse, Paul Langevin et Venon.



© Stéphanie Nelson

Accompagnés par des chorégraphes professionnelles, des élèves du CP au CM2 ont offert, lors d'une restitution le 20 juin à L'heure bleue, le fruit de quatre mois de travail alliant danse, éveil corporel et découverte du monde artistique, devant les élèves des écoles participantes.

Les chorégraphes Manon Froger et Temmah Lindo de la Cie Sur le tas, ont proposé, avec les CP-CE1, le spectacle

Sous le manteau. Avec les CE2 et CM2, la chorégraphe Anne-Lise Pizot, de la Cie Un petit grain de compagnie, a élaboré le projet *Nature humaine*, mêlant danse, musique et arts plastiques sur le thème de la relation entre les humains et leur environnement.

Après avoir été formés par les chorégraphes dès le mois de mars, les enseignants ont emmené leur classe à une première découverte de ce projet en

tant que spectateurs. Dix heures d'ateliers ont été nécessaires aux élèves pour s'approprier les techniques d'échauffement, de réalisation des mouvements. Mais ce sont surtout les échanges avec les professionnels qui ont permis à ces enfants de découvrir comment s'élabore un projet artistique, de son écriture à sa réalisation, et d'appréhender la réalité d'une création artistique. // cc

Une nouvelle fresque au gymnase et à l'école Voltaire

Mardi 27 juin, en présence du maire, David Queiros, et de Jérôme Catz, créateur du Street Art Fest, une nouvelle fresque a été dévoilée au gymnase Voltaire, face à la cour de l'école et devant les élèves et leurs professeurs.

Partenaire du Street Art Fest depuis 2018, Saint-Martin-d'Hères compte désormais, avec cette nouvelle fresque de l'artiste Zane Prater, une vingtaine d'œuvres. Pour Jérôme Catz, « l'école Voltaire détient un record. Elle est la seule dans toute l'agglomération à abriter deux fresques ». En effet, en 2020, la façade de l'école avait déjà accueilli une œuvre de la street-artiste Viktoria Veisbrut.

L'artiste américain Zane Prater a travaillé six jours sur cette œuvre grand format rendant hommage à la rêverie et à l'imaginaire. « Le fait, dit-il, d'avoir peint du côté de la cour m'a permis de répondre aux nombreuses questions des écoliers. »

Une centaine d'élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé dès le lendemain à des visites commentées des œuvres d'art qui, désormais, parsèment tous les secteurs de la ville, de l'avenue Gabriel Péri aux quartiers sud. // cc



© Stéphanie Nelson

Du livre à la plume

Un salon du livre pour toutes les sensibilités



© Stéphanie Nelson

Les 17 et 18 juin, salle Fernand Texier, l'association Du livre à la plume a organisé sa 4^e édition du salon du livre, avec la participation d'une vingtaine d'auteurs de l'agglomération et des départements voisins.

Après avoir reçu près de 200 visiteurs lors de la précédente édition en 2021 avec, notamment, la venue de l'écrivaine Laurence Peyrin, la cuvée 2023 a de nouveau accueilli de nombreux passionnés de lecture. Pour Sabrina Da Silva, organisatrice de l'événement, « ce salon est ouvert à tous types de littérature.

Il existe finalement peu de salons du livre dans l'agglomération. Ce rendez-vous permet à la fois de contenter les lecteurs exigeants et les visiteurs néophytes, prêts à découvrir de nouvelles tendances ».

En déambulant devant le parvis de la salle Fernand Texier, les visiteurs ont pu échanger avec de nombreux auteurs de toutes générations. Et faire

dédicacer les ouvrages pour lesquels ils ont "craqué". Une tombola permettait de remporter des romans, des initiations dans une salle de gymnastique, des invitations dans un complexe d'escape game et bien d'autres lots.

Une grande diversité de styles

Placé sous le signe du foisonnement, l'événement proposait une grande diversité d'ouvrages. De la littérature pour enfants, des illustrateurs jeunesse, de l'heroic fantasy adaptée au jeune public et aux passionnés du genre,

des romans de la vie quotidienne, d'autres à la portée plus sociétale, des recueils de nouvelles, des thrillers ou de la fiction historique puisant son inspiration dans la région grenobloise.

Pour celles et ceux qui ont raté cette invitation printanière, une séance de rattrapage est d'ores et déjà dans les tuyaux : l'édition hivernale se tiendra les 2 et 3 décembre prochains, à la maison de quartier Fernand Texier. // cc

>> Plus d'informations sur dulivrealaplume.wixite.com

UNE MARTINÉROISE PASSIONNÉE DE LECTURE



Portrait

Sabrina Da Silva

DR

Présidente de l'association Du livre à la plume, Sabrina Da Silva a plongé dans la littérature dès l'enfance. Martinéroise « pure souche », comme elle aime le préciser, c'est à la bibliothèque Romain Rolland qu'elle a dévoré ses premiers ouvrages. « Je lisais de tout, c'est pour cette raison qu'en tant qu'organisatrice de ce salon, je défends tout type de littérature. » Sa passion l'a amenée à devenir responsable d'un rayon librairie en hypermarché. Dans le cadre de ce travail, elle se plaît à répondre aux clients qui sollicitent ses conseils. Sabrina n'a jamais écrit, mais elle a exercé son goût des belles

lettres en lançant un groupe de chroniques sur les réseaux sociaux au sein duquel les participants pouvaient donner leur avis sur différents ouvrages. Pas à pas, elle a créé son réseau d'auteurs, donné naissance à l'association Du livre à la plume et lancé, en 2019, la première édition du salon du livre avec Julia Coubès, actuelle secrétaire et Carmela Papadoucas, la trésorière. En septembre 2020, elle fonde les éditions Legacy. Cette maison d'édition regroupe désormais 120 auteurs allant du fantastique au livre jeunesse, en passant par le roman contemporain. // cc

L'Aclass : jeux de cartes et convivialité

Depuis sa création en 2010, l'Association culture loisirs activités sportives seniors (Aclass), est l'un des lieux de convivialité des Martinérois. La section belote-tarot compte une trentaine d'adhérents et sera ouverte en période estivale.



La trentaine de membres de la section belote-tarot se retrouve tous les lundis et jeudis.

L'association se réunit dans ses locaux de place de la République chaque lundi de 13 h 45 à 17 h 45 (belote et coinche) et chaque jeudi aux mêmes horaires, pour le tarot. « Nous avons accueilli 4 nouveaux adhérents cette année », explique Maïthé Delord, animatrice de la section depuis le décès de son prédécesseur Bernard Serezo, il y a quatre ans. « Nous aimerions étoffer le groupe de nouveaux participants, quel que soit leur âge. » Pour cela, Jean Bergeran,

joueur chevronné de 93 ans, propose des initiations chaque jeudi pour les jeunes et les moins jeunes. L'Aclass propose aussi des initiations à l'informatique, du Scrabble, des voyages organisés et des randonnées pédestres, chaque vendredi après-midi, « qui rassemblent facilement 300 adhérents ! ».

Pour Georges Spuig, président de l'association, « le club ping-pong, qui sera prochainement installé au 5 rue Lucien Sampaix, a permis d'accueillir des adhérents plus jeunes ». // CC

>> Contact : aclub-38.fr
06 41 96 13 17.



© Salima Nekkeche

Pluie de médailles à l'ESSM gym !

Le 1^{er} juillet, la halle des sports, a affiché complet pour le gala annuel de l'ESSM gymnastique. La section petite enfance a ouvert le spectacle avec un parcours ludique sur le thème des Cro-Magnons et des indiens. Les groupes des sections loisirs et compétition ont enchaîné avec des danses et des acrobaties, entrecoupées par des démonstrations de gymnastique artistique, de saut et d'exercices à la poutre.

Le maire, David Queiros, et les élus ont récompensé 7 équipes ayant remporté un podium. Trois équipes de 7-10 ans ont décroché un podium régional ou sont parvenues en finale jeune. L'équipe des 11-15 ans est arrivée 3^e en finale nationale. Chez les individuelles, ont été récompensées : Manon Lannone, 3^e en finale régionale, Janna Guerbaa et Jenna Bendib, qualifiées pour le championnat de France dans la catégorie 10 ans. // CC

Rayan Helal en route vers les Jeux olympiques 2024

Le Martinérois Rayan Helal, coureur cycliste sur piste spécialiste des épreuves de vitesse, titré à plusieurs reprises en championnats de France, d'Europe et du monde, et médaillé de bronze (par équipes) aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020, est aujourd'hui sponsorisé par le groupe Auto-Dauphiné de Saint-Martin-d'Hères. Son PDG, Alain Manuel, lui a remis un véhicule jeudi 1^{er} juin. // AT



© Auto-dauphiné

WESTERN DANCE COMPANY

Journées portes ouvertes,
dimanche 10 septembre,
de 11 h à 17 h, maison de quartier
Romain Rolland.
Infos : westerndancecompany.fr

"UN THÉÂTRE D'ÉTÉ"

Théâtre de l'Asphodèle : 20 et
21 juillet ; 27 et 28 juillet ; et 19 et
26 juillet (soirées ouvertes à ceux qui
ont envie de lire des textes). Infos :
04 76 15 33 57.

L'ASSOCIATION CADRES SENIORS

BÉNÉVOLES recrute de nouveaux
retraités pour venir en aide à des
dirigeants d'entreprises, associations
et étudiants. Contact : Yves Roulet
benevoles@gmail.com

Parc en fête !

Sous l'égide des pirates

Samedi 24 juin, le parc Jo Blanchon a accueilli la 13^e édition de Parc en fête !, sur le thème des pirates. De nombreuses animations ont rythmé l'après-midi entre les ateliers de piraterie et les spectacles – déambulations, percussions, jonglerie, théâtre et ciné en plein air pour clôturer la journée. // AT



1.

1. Le thème de la piraterie a amusé petits et grands.

2. En déambulation tout l'après-midi, un bateau pirate que le public entendait arriver grâce à l'animation musicale des deux comédiens.



2.



3.

3. À l'ombre des feuillages, "Anna la pirate" a fait son show en fin d'après-midi. Un spectacle théâtral en amont du ciné en plein air.



4.



5.

4. Parmi les nombreux jeux, structures gonflables, construction de cabane et "Battle Bim du pirate".

5. L'atelier manuel "Customise ton bandana" a fait le plein : 300 bandanas ont été réalisés par les habitants.

6. À défaut de manipuler de vrais sabres de pirates, les enfants se sont initiés à l'escrime.



6.

7. Sous les grandes voiles, le public a pu se restaurer grâce à l'implication des associations locales : Maison latina, La Croix Bleue des Arméniens de France et Les petits loups.



7.

8. Le maire, David Queiros, était accompagné de plusieurs élus, notamment Léah Assali, conseillère municipale déléguée à l'événementiel.

9. Ciné-bicyclette, boxe, tir à l'arc, prévention à la sécurité routière ou encore atelier motricité pour les plus petits ont enrichi la programmation.



8.



9.

Photos © Stéphanie Nelson

**Nicole Allosio**

Communistes et apparentés

nicole.allosio@saintmartindheres.fr

Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)

Depuis le 1^{er} juillet, les véhicules classés Crit'Air 5 ne peuvent plus rouler dans les treize communes de la ZFE-m dont Saint-Martin-d'Hères fait partie.

Préserver la qualité de l'air est un enjeu de santé publique. Chaque année, 428 décès sont imputables à la pollution atmosphérique dans notre agglomération.

Il est indispensable de prendre des mesures pour arrêter la détérioration atmosphérique et préserver la santé des citoyens les plus fragiles. Cependant, la ZFE-m n'est pas efficace. Les grandes berlines et les SUV, les plus polluants en particules, restent sur la route alors que les petites voitures anciennes qui polluent moins vont à la casse.

Une injustice sociale criante : encore une fois les plus démunis, possesseurs de véhicules anciens, sont pénalisés ! Et pourtant ce sont eux qui se déplacent le moins avec des voitures moins puissantes.

Nous avons des propositions plus efficaces et plus justes pour améliorer la qualité de l'air : un réseau de transports publics gratuits couvrant les besoins des usagers sur l'ensemble du territoire, un service public des transports et de l'énergie.

La commune a déjà depuis longtemps pris en compte les enjeux environnementaux et mis en œuvre des actions dans les secteurs de l'habitat, de la rénovation, du chauffage urbain ou de la végétalisation.

Mais pour sortir les voitures de l'espace urbain encore faut-il proposer des solutions plus pertinentes, et avec plus de moyens !

**Jean Cupani**

Socialiste

jean.cupani@saintmartindheres.fr

Bel été à tous

La mort d'un enfant va contre le sens même de la vie. Une terrible épreuve pour des parents qui se retrouvent désespérés, amputés d'une partie d'eux-mêmes et d'un moteur de vie. Comme beaucoup, nous partageons la douleur face à la mort du jeune Nahel et nous adressons toutes nos sincères condoléances à la famille. L'émotion est légitime et doit pouvoir s'exprimer pacifiquement, la colère doit être entendue mais rien ne peut justifier la violence et les destructions.

Le groupe des élus socialistes adresse leur soutien aux habitants, agents et forces de l'ordre et de secours qui ont fait face à ces violences.

Après un début d'année marqué par la bataille des retraites, l'inflation et les tensions urbaines de ces derniers jours, le temps des vacances estivales est le moyen de prendre du recul pour pouvoir encore mieux revendiquer à la rentrée les réformes justes dont notre pays a besoin.

Il y a celles et ceux qui pourront partir et celles et ceux qui ne le pourront pas. Toutes et tous peuvent venir profiter de l'ensemble des animations estivales proposées par la ville, et notamment le bal du 13 juillet (au soir). Pour les jeunes et les moins jeunes, que ce soit par la piscine municipale, les cinémas en plein air ou encore les sorties proposées par les maisons de quartier, les habitants trouveront dans les propositions de la ville de quoi se ressourcer, se dépayser et surtout profiter.

**Thierry Semanaz**

Parti de gauche

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Comment mettre à mal la super puissance macroniste ?

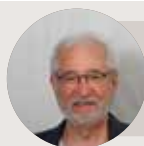
Toutes les communes françaises se demandent comment "obliger" le gouvernement à prendre conscience de l'urgence climatique et sociale. En effet, mis à part les effets d'annonce d'un Président Jupiterien, la seule réalité est d'avoir obligé les gens à travailler plus pour soi-disant équilibrer le système de retraite... Pour l'équilibre, il suffirait de prendre l'argent là où il est, c'est-à-dire chez les multi milliardaires... Que font-ils, d'ailleurs avec tout ce pognon qui vient de notre labeur ?

Tous les financements permettant d'avoir des perspectives meilleures (logements, cela concerne 1 200 Martinérois en attente, transports, cela concerne le RER Métropolitain, la ZFE et la prolongation du Tram D vers le sud...) sont inexistantes de la part du gouvernement. Aussi, pendant cet été, je vous conjure de réfléchir à cela : un sondage de plus confirme ce que le poulx du terrain nous enseigne. Unie, la NUPES permettrait à plus de sénateurs de combattre la politique macroniste.

Unie, la NUPES serait en tête aux élections européennes. Tout le paysage politique serait modifié. D'abord et avant tout, face à l'ambiance glauque de la percée de l'extrême droite.

L'union est une construction. Le vote est le résultat d'une action de conviction. Les urnes ne sont pas les caisses enregistreuses de "l'offre" comme disent les éditorialistes politiques. Elles sont le lieu du rassemblement, les lieux de volonté.

Les bulletins de votes sont des actes, pas des incantations.



Georges Oudjaoudi

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Méga cinéma à Neyrpic, bloqué

La voie de la raison et de l'intérêt culturel a stoppé le deuxième projet d'installation d'un méga cinéma sur Neyrpic. Ce projet ressemblait beaucoup au 1^{er} projet, avec neuf salles et 1 500 places. Il prétendait être un projet purement commercial en amenant un entrepreneur qui réalise dans ses salles autant de recettes en vente de bonbons qu'en places de cinéma.

La CNACI, détachée des combinaisons politiques locales, a su écouter et comprendre que le cinéma n'était pas une marchandise ou un produit commercial comme tous ceux que la mairie accepte de faire installer parmi les 24 000 m² de surface commerciale sur une surface privée de presque 5 hectares.

Les membres de la Commission nationale ont manifesté un réel intérêt pour les problématiques soulevées par le projet et ont soumis des questions très précises à tous les interlocuteurs de ce dossier. Pour nous c'est aussi un soulagement et une bonne nouvelle pour MON CINÉ.

Depuis l'annonce de la décision de la Commission la presse s'est faite l'écho d'un Plan B, c'est-à-dire d'une proposition d'un nouveau projet en lieu et place du cinéma. Depuis, rien n'a filtré alors que nous sommes à un an de l'annonce de l'ouverture du site. Mais ce n'est pas un phénomène isolé car nous entendons que des enseignes annoncées ont déjà fermé boutique. De la même façon les promesses de grands espaces verts se heurtent à la lamentable clôture de béton du site que nous devons observer à ce jour. Gageons que le projet Neyrpic nous réserve encore des surprises.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

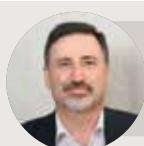
SMH les 3 erreurs à éviter

Ne pas tomber dans la doctrine écologique à n'importe quel prix. Sous certaines pressions environnementales il ne faut pas céder sous prétextes écologiques souvent poussés, restons cohérents et avertis des choix possibles avant de céder sous quelque proposition que ce soit.

Veiller aux réels baisses économiques et non à la poudre aux yeux jetée pour attirer notre attention sur d'autres sujets qui en réalité dissimulent une augmentation (de la taxe foncière par exemple).

Crier victoire trop vite pour notre sécurité. Nous l'avons vu, la commune peut se prévaloir d'avancées en matière de protection, cependant n'oublions pas qu'il reste tant à faire pour installer une vraie tranquillité et sécurité dans notre ville.

SMH, c'est un travail de concertation que nous devons mener pour être toujours plus près des réalités qui nous entourent.



Philippe Charlot

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Quel avenir pour notre ville ?

Trois ans après les dernières élections municipales, le manque de vision de l'équipe municipale est frappant. Pour preuve, le projet majeur de cette commune reste le centre commercial Neyrpic, projet anachronique 100 % privé que la majorité soutient de toutes ses forces. Elle va même jusqu'à tout faire pour l'arrivée d'un multiplex sur le site quitte à mettre en difficultés financières Mon Ciné juste après avoir fortement investi dans sa modernisation. Pour le reste, le projet communautaire peut se résumer en entretien du patrimoine municipal (résidence autonomie Pierre Semard, écoles,...) et en la création de logements dès qu'un terrain devient disponible. Si l'entretien du patrimoine est indispensable, les investissements nécessaires vont devenir plus difficiles dans les années à venir sous l'effet de l'inflation qui aboutit à la fois à la hausse des coûts des travaux et ceux des taux auxquels la ville emprunte pour financer les emprunts nécessaires à ces investissements.

L'autre effet de l'inflation est de réduire fortement les capacités d'autofinancement de la commune car quand les charges de personnels comptent pour plus de 71 % des dépenses de fonctionnement, l'augmentation indispensable des salaires des agents de la ville a un impact direct sur les capacités de financement de la ville.

Le manque de vision se manifeste aussi dans les ordres du jour réduits des derniers conseils municipaux qui ne comportent majoritairement que des délibérations réglementaires (attribution de marchés, hausses de tarifs, gestion du personnel...) et peu de débats sur l'avenir de notre ville. Cette gestion notariale de la ville montre clairement ses limites et notre ville a vraiment besoin d'un nouveau souffle face aux défis si complexes des années à venir.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Ponce Pilate à Saint-Martin-d'Hères

C'est la faute à l'État, c'est la faute à la Métro, c'est la faute au grand capital... c'est ainsi qu'il "s'en lave les mains" ! Tel est le leitmotiv qui caractérise le mieux l'action de l'actuel locataire de la Maison communale. Cette politique à la Ponce Pilate coûte chère aux habitants très insatisfaits, faisant ainsi le lit d'un RN, qui pèse entre 25 et 30 % du corps électoral. Un avenir hypothéqué : la fiscalité locale (le foncier) n'est-elle pas la plus élevée de France ? Surtout qu'en l'espace de 2 ans elle a augmenté de 10,5 % ! C'est pourquoi, j'ai demandé qu'on la baisse. Ils répondent services publics. Certes, mais ce SP n'est-il pas financé une seconde fois par les contribuables, devenus usagers ? D'autres modes de gestion sont niés. Le manque d'imagination condamne donc la commune à consacrer 70 % de son budget aux salaires, en faisant payer... les « riches propriétaires » ! Un clientélisme de mauvais aloi : les impôts locaux doivent-ils servir à acheter des agents électoraux, telle cette faramineuse subvention de 100 000 € allouée à un cabinet médical ou ces aides à des clubs sportifs qui ne se distinguent pas par leurs résultats éducatifs et sportifs. L'argent public ne doit-il pas servir à améliorer la sécurité de la population, à lui permettre l'accès à des soins de qualité, à sortir Renaudie de l'impasse. Surtout que ce quartier permet à la commune de recevoir 5 000 000 € d'aides. Une manne à pérenniser. Du cynisme donc. Protéger Renaudie, c'est l'inscrire aux Monuments Historiques. C'est en faire un lieu de vie sûr et un lieu d'innovations sociales et artistiques. C'est protéger ses habitants contre les violences. Toute la commune y gagnera. Décider et agir pour la justice sociale et fiscale, la sécurité et l'éducation. Ne pas se défaire, ni louver. Contre Ponce Pilate.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives. Accompagnement
possible.

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h
Maisons de quartier
Accompagnement possible

URGENCES

15 Samu
18 Centre de secours (pompiers)
04 38 701 701 SOS Médecins
17 Police secours
3919 Secours violences conjugales

04 56 45 96 40 Police nationale
Commissariat
107 avenue Benoît Frachon
04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philipe
0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler (par smartphone, SMS, ordinateur)

CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12
Accueil "Vie quotidienne"
Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• **Centre de santé infirmier (CSI)**
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation
À domicile : de 7 h 15 à 20 h
• **Service développement
de la vie sociale (SDVS)**
Résidence autonomie Pierre Semard
2 rue Jules Verne - 04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire
Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42
Activités sportives (EMS)
Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
3 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027 ou
mail sur: accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Fermé au public le jeudi après-midi
04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27
Astreinte 24 h/24, 7j/7
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17
Déchetterie
27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h à 18 h

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble-Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027
En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr
> Rubrique : gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères
cedex Tél. **04 76 60 74 03** - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Directrice de la rédaction** Audrey Taupenas **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nèrrière, Laurène Siméon **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Katja Sainvoirin (KS) **Photos expressions politique p 28-29** Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Stéphanie Nelson **Courriel** nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.07.23 **Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.**

Publicité : 04 76 60 90 47.

Supplément bilan mi-mandat Photos Stéphanie Nelson, Salima Nekikeche, Patricio Pardo-Avalos, ville de Saint-Martin-d'Hères



SAM. 9 SEPT.

10H
17H30

BOUGER
ÉCHANGER
JOUER
AIDER

FORUM DES ASSOCIATIONS

ET DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

À L'HEURE BLEUE

BOUVETTE + DÉMONSTRATIONS



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



AVERI TP

1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts





Entreprise Générale de Maçonnerie

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 – 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !




+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30 PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

L'ÉTÉ EN PLACE !

Mon Ciné



EN JUILLET

1 MAR. 11 JUIL. - 21H45
TERRAIN DE PROXIMITÉ
HENRI-AURICE
SI ON CHANTAIT

2 MER. 19 JUIL. - 21H45
PARC ROMAIN ROLLAND
CROC BLANC

3 MER. 26 JUIL. - 21H30
PLACE KARL MARX
HAUT ET FORT

EN AOÛT

4 JEU. 3 AOÛT - 21H30
COUR DE LA MATERNELLE
JOLIOT-CURIE
LE PEUPLE LOUP

5 SAM. 26 AOÛT - 21H
PARC PRÉ RUFFIER
LA PETITE BANDE

AGENDA

Résidence autonomie Pierre Semard
Réunions d'information
et visite des nouveaux logements
Vendredi 4 août - 9 h 30
// 25 place Karl Marx

**Commémoration de la libération
de Saint-Martin-d'Hères**
Mardi 22 août - 11 h
// Monument aux morts
de la Galochère

Résidence autonomie Pierre Semard
Réunions d'information
et visite des nouveaux logements
Lundi 4 septembre - 14 h
// 25 place Karl Marx

Forum des associations
Samedi 9 septembre
De 10 h à 17 h 30
// L'heure bleue

**Commémoration des 50 ans
du coup d'État au Chili**
Lundi 11 septembre - 18 h 30
// Espace petite enfance
Salvador Allende

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

**Ouverture de saison
et 30 ans de L'heure bleue**

Samedi 16 septembre

Dès 9 h 30

// L'heure bleue



>> **Au programme :**

- Café-souvenir participatif
- Exposition 30 ans de L'heure bleue
- Le petit train du street art

+

Happy to you

La Cie des Gentils

Visites théâtrales et décalées

de L'heure bleue

Dès 8 ans - Gratuit sur réservation

À 15 h et à 18 h

+

Bal Saint Louis

Pour vibrer et danser au son

de la fanfare Big Joanna

Dès 6 ans - Gratuit sur réservation

À 20 h

MÉDIATHÈQUE

"Romain raconte..."

Visite guidée à la découverte
des personnages et des événements
qui ont animé le quartier

Mercredi 19 juillet - 9 h 30

// Au départ de la maison de quartier
Romain Rolland

Partir en livre

Fête du livre jeunesse autour
du thème de la liberté

>> Lectures au parc

• **Mercredi 19 juillet - 15 h 30**

// Parc de la médiathèque
Romain Rolland

• **Mercredi 26 juillet - 17 h**

// Place Karl Marx

**Journées européennes
du patrimoine et du patrimoine**
Les 22 - Inattendues performances

>> Vernissage de l'exposition
photographique de John Fu

Vendredi 8 septembre - 17 h

// Maison communale